



Du quartier à l'agglomération : inventer la place des habitants

Ateliers Régionaux de Rencontres sur
la Réhabilitation
Compte rendu des Ateliers
du 8 octobre 2002



Direction Régionale de l'Équipement
Provence Alpes Côte d'Azur
service de l'Habitat et de l'Aménagement

Du quartier à l'agglomération : inventer la place des habitants

Ateliers Régionaux de Rencontres sur la
Réhabilitation

Compte rendu des Ateliers du 8 octobre 2002

date : Décembre 2003

auteur : CETE méditerranée

—— **responsable de l'étude** : Christian Boyer (DHACE)

—— **participants** : Marie Pierre Chuffart

—— **résumé de l'étude** : Le document constitue le compte rendu des Ateliers Régionaux de la Réhabilitation qui se sont tenus à La Baume, le 8 octobre 2002.

—— **zone géographique** :

—— **nombre de pages** : 44

n° d'affaire : H212102

—— maître d'ouvrage : DRE PACA (Mme Manoury)



PROGRAMME

MATIN

9h00-9h30 **Accueil du public et présentation de la journée**

Philippe Méjean, enseignant à l'Institut d'Aménagement Régional, Aix-en-Provence

9h30-10h00 **Introduction**

Serge Depaquit, président délégué de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS)

10h00-12h00 **Le cas grenoblois : une agglomération qui invente**

- Les "Etats généraux de la METRO"

Olivier Renaud, Communauté d'Agglomération grenobloise

- Le Conseil de Développement

Gérald Dulac, président du Conseil de Développement

- "2koismelthon"

Sylvie Barnezet, agence d'urbanisme de la région grenobloise

Emmanuel Perreau, directeur d'études à l'agence d'urbanisme du pays d'Aix (AUPA)

Débat

13h30-14h00 (déjeuner sur place)

APRES-MIDI

14h00-15h00 **L'opération de la L2 Nord, à Marseille : comment associer les riverains ?**

Jean-Louis Parisi, sociologue

Catherine Bres, chargée de communication, DRE Provence Alpes Corse

Débat

15h00-16h00 **Table ronde sur les Conseils de Développement**

Gérald Dulac

Serge Depaquit

Emmanuel Perreau

16h00-16h45 **Débat**

Cet Atelier est le troisième d'un cycle sur la place des habitants dans les politiques urbaines.

Il fait suite au statut des habitants traité au cours de l'Atelier du 8 octobre 1991 et à leur mémoire¹, ARRR du 23 avril 2002.

Nota Bene :

Une erreur de manipulation n'a pas permis l'enregistrement des débats de la matinée.

L'intervention de Sylvie Barnezet et d'Emmanuel Perreau a pu être recomposée d'après leurs notes d'intervention.

Nous nous excusons auprès de messieurs Gérard Dulac et Olivier Renaud de l'absence de compte rendu de leurs interventions respectives.

¹ "Aux habitants dans leur quartier, entre mémoire et actualité" ARRR, 23.04.02

SOMMAIRE

Le cas grenoblois : une agglomération qui invente	p. 6
"2koismelthon"	
Sylvie Barnezet, agence d'urbanisme de la région grenobloise	
Emmanuel Perreau, directeur d'études à l'agence d'urbanisme du pays d'Aix (AUPA)	
L'opération de la L2 Nord, à Marseille : comment associer les riverains ?	p. 9
Jean-Louis Parisis, sociologue	
Catherine Bres, chargée de communication, DRE Provence Alpes Corse	
Débat	p. 17
Table ronde sur les Conseils de Développement	p. 23
Gérald Dulac, Conseil de Développement de Grenoble	
Serge Depaquit, président délégué de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale	
Emmanuel Perreau	
Conclusion	p. 31
Serge Depaquit	
Annexes	p. 33
Extraits de micro-trottoir, Média 2, Marseille	
Projet de la L2 (carte)	
Liste des participants	
Liste des documents joints au dossier d'accueil des participants	

Le cas grenoblois : une agglomération qui invente

par Sylvie Barnezet et Emmanuel Perreau

"2koismelthon"

Sylvie Barnezet, agence d'urbanisme de la région grenobloise

Emmanuel Perreau, directeur d'études à l'agence d'urbanisme du pays d'Aix (AUPA)

(d'après leurs notes d'exposé)

La concertation dans la loi

Différentes lois récentes ont renforcé la concertation :

- La LOADDT de 1999 (loi Voynet) : crée l'institutionnalisation des Conseils de Développement dans les Pays et les Communautés d'Agglomération,
- La loi SRU de 2000 : impose une concertation tout au long des projets urbains (pour les Zones d'Aménagement Concerté, les Plans Locaux d'Urbanisme, toute opération d'aménagement importante et elle renforce l'enquête publique.)
- La loi sur la démocratie de proximité : création de Conseils de Quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants et incitation dans les communes de plus de 20 000 habitants.

Dans le droit français : la concertation équivaut à l'information-communication plutôt qu'à la co-élaboration

Les lois sont des cadres (une délibération a lieu avant et après mais la marge de manœuvre des collectivités locales reste large.) Il n'y a aucune obligation pour le Conseil Municipal de suivre les souhaits formulés dans les procédures de concertation.

Le passage d'une concertation sur le quartier (politique de la ville) à une concertation sur une échelle plus vaste (commune et intercommunalité) signifie : une concertation élargie dans le temps et l'espace et une articulation entre différents dispositifs.

Les différentes lois permettent de passer d'un « pourquoi faire de la concertation ? » à un « comment la formaliser ? » Le développement d'outils et de méthodes est donc aujourd'hui au cœur des réflexions sur l'aménagement.

Le rôle classique des agences d'urbanismes dans la concertation

- Elles sont aux côtés des collectivités locales pour formaliser les expositions, présenter des projets, participer à des réunions publiques (comme animateur ou expert.)
- Ces outils sont un *minima* (même s'il n'y a pas de *minima* imposé dans les textes de loi)
- Elles sont plus des outils d'information et de communication que de concertation et de co-construction.
- Elles ne permettent pas de créer une intelligence collective.

L'évolution des métiers des agences

Une nouvelle façon de faire la ville qui intègre une vision partagée.

- Passage de l'expertise à la construction collective du développement territorial.
- Emergence de projets partagés, qui suppose de mettre autour d'une table les différents acteurs des territoires (dont les associations et les habitants.)
- La concertation apparaît tout au long du Plan Local d'Urbanisme (diagnostic, PADD, dossier cartographique)
- Elle est intégrée dans la mise en œuvre d'un aménagement durable, incluant les questions d'environnement, de solidarité entre territoires, de participation des citoyens, de préservation des ressources et de valorisation des espaces urbains.
- Le travail sur le diagnostic partagé intègre la « maîtrise d'usage » : le diagnostic n'est pas uniquement quantitatif mais aussi qualitatif.

Et l'Agence d'urbanisme de Grenoble ?

- Un nouveau chantier : l'aide à l'émergence et à la création d'un véritable débat public et à la production collective.
- Elle participe au positionnement d'aide à la maîtrise d'ouvrage pour les Plans locaux d'urbanisme (rôle pédagogique, d'initiateur de démarches et d'accompagnateur.)
- Elle doit intégrer et travailler sur la complexité urbaine et les jeux d'acteurs,
 - Il n'y a pas de PLU sans concertation,

- La réflexion est menée sur les formes du débat : en partant du principe que la forme du débat est le reflet du rapport entre les gens, entre les acteurs d'un territoire.
- La démarche du groupe Acteurs Impertinents et la création du jeu *2koismelthon*.

Le jeu 2koismelthon

- Un groupe de trente personnes (urbanistes, sociologues, artistes, militants associatifs, élus, étudiants...)
- Dix rencontres de septembre 2001 à février 2002,
- Accompagnement par François Deck, artiste consultant,
- L'objet de ce groupe a été de construire, sous forme ludique, un processus de débat public et d'élaborer collectivement des propositions mises en débat lors d'une rencontre plus large le 2 février 2002,
- Peu à peu, le groupe a créé et expérimenté un jeu qui invente une forme nouvelle de débat,
- Le groupe a intitulé le jeu *2koismelthon* qui a pour objectif d'expérimenter des procédures de débat pour l'élaboration de projets concertés.

Les principes du jeu

- Etre porte-parole de la question de son voisin,
- Dépasser les positions personnelles et les blocages par la création collective,
- Faire émerger collectivement des propositions,
- Introduire le ludique et le rire dans la concertation,
- Apaisement du débat / dépasser la suspicion.

Le 2 février 2002 :

cent cinquante personnes jouent

- Douze tables de douze personnes,

- Douze animateurs issus du groupe Acteurs Impertinents,
- Les participants écrivent cent vingt questions puis trent-huit nouvelles propositions.

Applications concrètes

- Utilisation du travail sous la forme du débat dans le cadre des PLU de Grenoble et de Vif : des ateliers autour de cartes (dessin de l'état des lieux, diagnostic) et jeu entre élus, puis élus/habitants à Vif.
- Dans le cadre des communautés d'acteurs du Schéma directeur (travail autour de questions et de propositions) : déblocage entre acteurs privés et publics,
- Début d'un travail avec la ville d'Echirolles dans le cadre de son Agenda 21 : méthode de production collective de pistes d'actions.
- Connaissance d'outils et de méthodes de créations collectives par les urbanistes de l'Agence pour les proposer aux collectivités locales : rédaction d'un «guide» de la concertation dans les projets urbains.
- Creuser le lien entre l'urbanisme et l'artistique pour inventer de nouvelles formes de débat et d'intervention dans la ville (photo, vidéo, déambulations...)

Des questions consécutives à l'évolution

- Comment aborder, rendre positif le conflit ?
- Comment aborder les questions de mixité et de densité ?
- Comment « avancer » sans volonté politique affirmée ?
- Comment être à la fois le coordinateur des institutions sur un territoire et le médiateur entre habitants et institutions ?
- Comment être fournisseur de données et animateur de débats (expert et animateur)?
- Comment être concepteur du PLU et organisateur de la complexité ?

Philippe Méjean

Enseignant à l'Institut d'Aménagement Régional, Aix-en-Provence

Je donne la parole un instant à Alain Fourest qui a une petite déclaration à faire.

Alain Fourest

Consultant

C'est une déclaration préliminaire pour rappeler que ce 36^e Atelier est le résultat de trente six réunions qui ont été animées, conçues et élaborées par un personnage que vous connaissez tous maintenant, et qui va nous quitter dans quelques semaines puisqu'il est atteint par l'âge de la retraite, paraît-il. Je pense qu'il restera manifestement militant des Ateliers de la Réhabilitation ; je pense que vous le reverrez quand même, parce qu'il va venir régulièrement, puisqu'il y a une suite à ces Ateliers. Mais il aura la parole libre. Il l'avait toujours, vous vous souvenez. Je vous propose simplement de faire une « ola » pour Philippe Dieudonné, pour le remercier de tout ce qu'il nous a apporté depuis ces trente-six ateliers. Merci.

(applaudissements)

Philippe Méjean

Nous attaquons le menu de cette après-midi. Il nous a semblé que la question des territoires larges n'était pas que la question des nouvelles aires d'élaboration de projets de territoires à l'échelle de Pays ou d'agglomérations, mais c'était également la question des grands gestes d'urbanisme ou d'infrastructures qui traversent des territoires larges et qui n'intéressent pas, loin s'en faut, que les riverains qui sont peut-être plus dérangés, qu'arrangés par ce type de projet.

Il s'avère que dans les Bouches du Rhône, et en particulier à Marseille, il existe un vieux projet inscrit dans les documents d'urbanisme depuis soixante-dix ans (1933) concernant la réalisation du contournement de Marseille. Il y a là, un vrai sujet difficile de concertation avec les riverains dont les territoires de vie sont ou seront traversés par cette grande infrastructure. Il y a une expérience originale qui mérite d'être expliquée, analysée autour de ce projet. Pour ce faire, nous accueillons Catherine Bres qui est à la DRE et Jean-Louis Parisi qui est sociologue.

L'opération de la L2 Nord, à Marseille : comment associer les riverains ?

par Catherine Bres et Jean-Louis Parisis

Catherine Bres

Chargée de communication, DRE Provence Alpes Corse

Je suis chargée de communication à la Direction Régionale de l'Équipement et, à ce titre, étant donné que la région comprend six départements, j'apporte une aide, des conseils ou une participation aux DDE de la région qui ont besoin d'un renfort en matière de communication et plus spécialement d'actions de concertation qui sont toujours assez lourdes et assez longues pour une DDE.

A ce titre, je travaille avec l'équipe de la DDE des Bouches du Rhône, depuis début 2001, sur la concertation de la L2. C'est ce qu'on va raconter aujourd'hui.

Jean-Louis Parisis

Sociologue

Je suis sociologue et cela fait maintenant quatre ans que je travaille pour le même service de l'État, la DDE des Bouches-du-Rhône, sur de l'assistance à maître d'ouvrage. La particularité est que c'est de l'assistance sociologique à maître d'ouvrage, et ce n'est pas si fréquent.

Catherine Bres

Avant de vous raconter la concertation sur la L2 Nord qui n'est pas une action terminée, on tient à vous passer un petit film, un micro-trottoir qui a été tourné sur l'exposition qui était le cadre de la concertation de mai-juin 2001. Cette exposition s'est tenue dans la galerie commerciale du magasin Carrefour du Merlan, qui était le plus important lieu de vie et de convivialité, malheureusement, dans le quartier. Ce film a été tourné par une petite association du quartier qui s'appelle l'association Média 2, qui a son siège aux Flamants, dans une tour au 10^e étage, et qui s'occupe essentiellement de faire de la formation à la vidéo de jeunes de quartiers qui sont soit déscolarisés ou qui ne savent pas quoi faire après l'école. Cette association propose des formations à la vidéo très professionnelles puisque les formateurs sont des anciens de

FR3, et par ce biais font connaître aux jeunes le quartier, tenir un journal de quartier, etc...

On leur a passé une commande pour faire ce micro-trottoir, cela nous paraissait particulièrement approprié parce que ce sont des jeunes du quartier qui connaissent bien les gens.

Projection vidéo²

Catherine Bres

Après la projection de ce film, qui a été tourné dans une étape de concertation où on avait cru tout faire pour aller vers les habitants, vous voyez l'humilité que l'on peut encore avoir, et le travail qui reste encore à faire pour vraiment aller vers les habitants et vraiment les faire s'exprimer sur un pareil projet.

On va reprendre les choses à zéro, je pense que tout le monde ne sait pas tout à fait ce que c'est que la L2 parce que tout le monde n'a pas la chance d'être Marseillais, ici.

Les deux L2

La L2³ est une liaison qui doit faire rejoindre, à Marseille, les deux autoroutes A50 et A7. C'est un projet qui va de l'autoroute A50, c'est-à-dire l'autoroute Marseille-Aubagne et qui doit rejoindre, en passant par l'échangeur de Frais-Vallon, du côté de St Jérôme, l'autoroute A7, à hauteur du marché d'intérêt national des Arnavaux.

La L2 est un projet long et compliqué, qui est dans les cartons depuis assez longtemps, qui a connu pas mal de déboires. C'est un projet qui comprend deux parties.

La première partie est la L2 Est, qui va de l'autoroute A50, de l'échangeur de Florian jusqu'à Frais-Vallon. Cette partie est en cours de chantier actuellement, les travaux ont repris en 2000.

La partie, qui est en concertation, et dont on va parler aujourd'hui, est la L2 Nord. Elle se situe entre Frais-Vallon et l'échangeur au niveau du marché des Arnavaux.

² Des extraits du micro-trottoir se trouvent en annexe.

³ Voir carte en annexe.

Je vais commencer par quelques précisions concernant la L2 Est qui sont indispensables pour comprendre la L2 Nord.

La L2 est un projet qui a été déclaré d'utilité publique en 1992. Sur ce projet, il y avait deux fois quatre cents mètres de couverture, de tranchées couvertes ; aujourd'hui, la reprise des travaux s'étant faite en 2000, il y a trois kilomètres et demi de tranchées couvertes sur cinq kilomètres de projet. Sans faire de dessin, cela explique bien tout ce qui s'est passé : c'est seulement au moment de la DUP que les habitants se sont aperçus de l'existence de ce projet qui allait traverser les quartiers très urbanisés de Montolivet, St Barnabé, la Parette, etc. Une forte contestation s'est élevée, et la DDE, à ce moment-là, a entamé une très longue concertation avec les habitants, dont on peut dire qu'elle a été bien faite, mais beaucoup trop tard, après les DUP. Ces raisons expliquent la longueur des travaux parce qu'il a fallu, petit à petit, écouter la demande des habitants qui était : *toujours plus de tranchées couvertes, de tunnels*. Ce qui signifiait : plus d'argent et plus de temps. Entre 92 et 99, il ne s'est donc plus rien passé. Les travaux ont repris, il y a deux ans.

Tenant compte de cette expérience, pour la L2 Nord, au moment où il a fallu commencer les études et bien avant l'avant projet sommaire (APS), la DDE a décidé d'entamer le plus tôt possible, le plus en amont, des phases de concertation. La première phase de concertation s'est tenue en été 2000 sur : "*Est-ce qu'on passe par le tracé des Bastides ou des collines ou plus au sud par le tracé Sud ?*"

Pendant de longues années, la DDE a été partisan du tracé Nord qui passe dans des quartiers de Marseille que l'on appelle le quartier des Bastides, qui sont des quartiers encore de collines avec des grandes propriétés habitées. L'idée de faire passer la L2 au milieu de ces bastides a suscité une très violente opposition. Au bout de quelques années, devant cette opposition d'une part, et d'autre part, devant le coût de ce tracé Nord qui était presque entièrement du tracé neuf, l'Etat a changé de position. Il a étudié de plus près la possibilité de reprendre l'ancien tracé de la L2 qui est au sud, qui s'appelle le boulevard Allende, dont vous avez entendu parler dans le film qui est, actuellement, un boulevard de style autoroutier qui traverse tout le quartier de l'ex-ZUP n°1, des quartiers qui sont très habités : les cités de la Busserine, Picon, Font

Vert, la Benausse, etc., où il y a, je crois, vingt-cinq ou trente mille habitants. Le projet de l'Etat, maître d'ouvrage était de faire passer ce projet en souterrain, au milieu des cités, et de ce fait, de recoudre ces quartiers, de leur redonner une urbanisation un petit peu plus à l'échelle humaine que ce qu'elle est actuellement.

La L2 Nord : première concertation, juillet 2000

La concertation de l'été 2000, et c'est déjà une petite erreur, s'est tenue au mois de juillet. Elle s'est tenue en stricte application de l'article L302 du code de l'urbanisme : la nécessité de faire une exposition, en Mairie, pendant un mois. Or, il se trouve que, dans ces quartiers, la Mairie est fort loin du tracé appelé tracé Sud, du boulevard Allende, et les habitants de ce quartier vont en Mairie qu'assez rarement, pour faire ce qu'on fait en Mairie, se marier, etc., ils n'y vont pas tous les jours. L'exposition s'est tenue pendant un mois. Il y a eu deux cents visiteurs pour les vingt-cinq mille habitants de ces quartiers et ceux du tracé Nord qui étaient concernés. Cela fait très peu.

Deux réunions publiques ont été tenues, où très peu de monde est venu, à peu près une trentaine de personnes à chaque réunion et où sont venus essentiellement les habitants des quartiers Nord ; dans des quartiers Sud s'est créé un collectif qui s'appelle « le collectif L2 Nord » qui est un collectif contre la L2 Nord. Ce collectif réunit des populations, Jean-Louis en parlera tout à l'heure, qui sont assez peu représentatives de toutes les nouvelles populations qui habitent dans l'ex-ZUP n°1 et dans ces cités. A la fin de cette concertation, l'option Sud a été retenue.

• Le tracé Sud, à travers l'ex ZUP n°1

Pour évaluer ce qui s'est passé : 90% des personnes qui se sont exprimées sur le registre étaient des gens des quartiers des Bastides et des Collines disant : « On ne veut pas que cela passe chez nous. » ; et un silence quasiment total de la part des habitants qui allaient être concernés par l'option qui a été choisie. Un dialogue s'est tout de même amorcé entre l'Etat et le collectif L2 Nord qui, selon ses dires, ne représente, et il le déplore, que très peu de monde dans les quartiers parce que ce sont les associations de locataires un petit peu vieillissantes qui représentent un certain

nombre de personnes mais un très petit pourcentage.

Jean-Louis Parisis

A l'été 2000, le premier épisode de ce long feuilleton s'achève : la L2 Nord passera au sud, en plein milieu des quartiers Nord et en plein milieu de l'ex-ZUP n°1, comme on l'appelle à Marseille.

- **Les habitants de l'ex-ZUP n°1**

Chacun connaît peu ou prou ces quartiers, qu'on habite Marseille ou pas. On a affaire à une ancienne ZUP comme on en trouve à Strasbourg, à Lille, à Bordeaux ou ailleurs. Il n'y a pas, de ce point de vue-là, de grande spécificité marseillaise, si ce n'est qu'un certain nombre d'éléments qu'on peut voir ailleurs y sont peut-être présents de manière un petit peu caricatural : il y a un taux de chômage qui est un peu plus important qu'ailleurs, un taux de chômage des jeunes qui est plus important, des populations d'origine immigrées qui sont plus nombreuses. Mais au fond, ce n'est fondamentalement pas très différent de ce qu'on peut observer ailleurs. On sait qu'à Marseille comme partout, ces quartiers sont touchés depuis des années maintenant, par une précarité multiple, économique, sociale, culturelle peut-être aussi. De ce point de vue-là, la situation ne s'arrange pas. Aussi même avec les meilleures volontés du monde, il n'est pas toujours facile de concerter ou plus modestement, de travailler avec les habitants, discuter, échanger : je préfère ces termes parce que celui de « concerter » convient moins, il ne faut jamais oublier que ce ne sont pas les habitants qui décident, c'est toujours le maître d'ouvrage.

Pour qualifier la situation de ce centre ZUP et pour dire un peu les difficultés de ce qui nous attendait à partir de l'été 2002, je voudrai énoncer trois points.

1- Tous les habitants de l'ex-ZUP n°1, à une ou deux exceptions près, sont des locataires. Ce qui signifie qu'il y a sur ce territoire un acteur central que sont les logeurs sociaux, les bailleurs sociaux.

Je commence par ce point parce qu'après les grands espoirs des années soixante-dix et quatre-vingt, soulevés par le mouvement de réhabilitation de l'habitat social de l'époque, dans un premier temps, et malgré toutes les

promesses, les engagements, les déclarations d'intentions, on est revenu, peut-être pas à la situation des années soixante, soixante-dix, mais à un véritable retour de la dégradation. Ces quartiers ne sont pas ou mal entretenus, les parties communes sont revenues à leurs états antérieurs.

Pour l'essentiel de ces habitants, le premier interlocuteur institutionnel est le logeur. Et le logeur en vient à ne pas tenir ses engagements ou ses promesses, à multiplier les déclarations d'intention et à être aussi « absent » (ce n'est pas le bon mot mais je ne trouve pas mieux) sur le terrain, même si on indique qu'on va mettre en place des systèmes extrêmement compliqués de gestion de proximité, etc., les habitants n'y croient plus. Je crois qu'un des premiers problèmes qui va s'enchaîner avec la suite et qui va rendre les choses particulièrement difficiles, c'est que depuis vingt-cinq ans maintenant, les bailleurs sociaux qui sont les premiers interlocuteurs des habitants ne tiennent pas leurs engagements.

Comment demander aux habitants locataires d'accorder crédit aux institutions alors que la première de ces institutions, le premier interlocuteur lui-même est défaillant ? Il y a un premier élément passif qui est important.

2- Pour prendre l'exacte mesure de ce quartier, et par conséquent de la difficulté de l'entreprise, on a des habitants qui, légitimement, ne croient plus aux projets qui leur sont proposés, que ce soit par la DDE, la Mairie de secteur, etc. Depuis vingt ans, sur ce centre ZUP, se sont succédés de très beaux projets, se sont succédés des élus différents, dont certains fort respectables, des architectes prêts à mettre en oeuvre les plus mirifiques projets urbains pour la requalification du secteur St Barthélémy-Picon-Busserine, des expos, etc. Lorsqu'on fait un constat le plus objectif possible, on s'aperçoit que ces projets ne sont jamais traduits de manière significative sur le terrain. Et pire encore, lorsque des travaux se sont engagés, ils n'ont jamais été finis. Et pire encore, ils ont laissé là où ils avaient commencé de nouvelles friches urbaines, des bouts d'immeubles plus ou moins démolis, des chantiers jamais terminés.

On peut essayer de comprendre pourquoi on travaille avec les habitants dans ces quartiers difficiles. Il y a deux éléments centraux. On ne remonte pas facilement vingt-cinq ans d'histoire. On pourrait revenir sur l'histoire de

la ZUP. Il y a un vrai déficit du crédit des institutions qui est quasiment tombé à zéro. Et la DDE qui est, pendant longtemps seule sur l'avant-scène, va hériter de cette situation. Le Grand Projet de Ville (GPV) viendra plus tard.

3- Tous ce qui touche au tissu associatif sur ces quartiers, je le développerai un peu plus tard. Le discours ambiant sur ces associations arrange beaucoup de monde, il consiste à dire : *"La situation est complexe, la vie sociale est difficile mais nous avons la chance d'avoir sur le centre de la ZUP un tissu associatif particulièrement ténu, des associations vivantes, etc., il faut travailler avec les associations."* Pour ma part, je pense que c'est beaucoup plus compliqué et que les associations, au fond, cela ne veut rien dire. C'est un discours d'élu. Ce n'est certainement pas un discours de sociologue de terrain, il faut aller plus loin.

Catherine Bres

Vous avez un bon aperçu de la situation que l'on prend en début 2001. On a essayé de tenir compte de l'expérience, de tenir compte aussi des assez mauvaises expériences précédentes que la L2 a connues en matière de concertation, et de profiter de la connaissance de terrain de Jean-Louis, qui travaille avec nous depuis la fin de l'année 2000.

On a une concertation à faire qui concerne, sur le bureau technique, la présentation de cinq variantes de tracés Sud dans les quartiers Nord dont le tronc commun de ces cinq variantes, et c'est ce qui est intéressant, concerne la partie qui est devant le Carrefour du Merlan qui sera couverte.

Les objectifs de la concertation de 2001

On décide de faire porter l'accent de la concertation, tout en expliquant le projet technique, sur la possibilité d'un réaménagement des quartiers, de recoudre, de requalifier ce quartier par le fait d'un aménagement d'une grosse circulation qui va passer en souterrain, et de la possibilité d'avoir une véritable trame viaire, un réseau urbain et un aménagement un peu urbain dans ces quartiers assez effroyables, il faut le dire.

On se donne deux objectifs.

1- Informer : parce que je crois que toute concertation est de l'information, à la base. On

ne peut pas demander à des gens de s'exprimer, s'ils ne savent pas de quoi on leur parle très précisément. De plus, il faut avoir à l'esprit qu'on est dans des quartiers, où un projet qui va se passer dans dix ans n'est pas la préoccupation majeure des habitants, qui ont plutôt des problèmes d'ascenseurs et de survie quotidienne à la fin du mois.

2- Trouver la possibilité d'espaces de dialogues, de faire s'exprimer les habitants sur l'aménagement : parce que ce sont les habitants qui sont les experts de leur vie quotidienne, qui sont capables de parler de leur vie et de construire avec nous pour qu'on améliore la vie du quartier.

Les supports de concertation

On a réfléchi à des supports les plus adaptés possibles, leur énumération va peut-être sembler banale. Mais plus importants sont la manière de les mettre en oeuvre dans les lieux et les moments choisis pour s'adapter au quartier, pour faire en sorte que des gens commencent à s'exprimer.

- **Le journal de la L2**

On a créé un journal appelé volontairement « Le journal de la L2 ». Son objectif est de faire une communication sur l'ensemble de la L2 et de faire comprendre qu'il n'y a pas un projet L2 Nord pour les pauvres et un projet L2 Est pour les riches mais un projet global. Dans ce journal, on essaye de faire parler au maximum les habitants en effectuant des interviews. Nous en sommes au numéro sept. Sa diffusion se fait essentiellement chez les commerçants du quartier et dans les lieux publics, dans l'idée d'avoir une présence générale dans le quartier, et que les gens qui vont chez le boulanger prennent le journal et puissent en discuter entre eux. C'est un système qui fonctionne très bien.

- **Les expositions**

Une concertation passe par une exposition. On pourrait certainement inventer d'autres supports mais c'est quand même assez pratique. Notre démarche n'a rien d'original mais il fallait que cette exposition soit vue, contrairement à celle qui a été faite en Mairie.

On a mis l'exposition, dans un premier temps, sous un grand chapiteau, en haut de la Canebière, dans l'idée que celle-ci ne

concernait pas seulement les quartiers Nord mais tous les Marseillais. Elle s'est tenue pendant une dizaine de jours de façon très voyante, en haut des allées Gambetta.

Puis, on a déménagé pendant un mois, au Carrefour du Merlan. Il y avait avec, des maquettes, des panneaux, une borne interactive (des jeunes l'utilisent dans le film.) A travers ces différents supports, nous avons essayé de rendre le projet plus vivant et plus compréhensible, ça a bien fonctionné.

Parallèlement à l'exposition de Carrefour, on est allé, grâce à Jean-Louis, se promener dans les cités et rencontrer les responsables de centres sociaux, de maisons de quartier. On est allé voir qui pouvait abriter une petite déclinaison de l'exposition. On sait bien que tout le monde ne va pas à Carrefour. Dans les familles, ce sont souvent les hommes qui vont faire les courses, restent les femmes qui sont à la maison et qui ont peut-être plus de chance d'aller dans les milieux associatifs, dans les lieux d'alphabétisations, de soutien scolaire. On a trouvé, cinq centres où on a mis une petite déclinaison de l'exposition avec les trois panneaux essentiels et la borne interactive. Dans le film, vous avez peut-être remarqué un changement de ton lorsqu'on est au Carrefour du Merlan et la fin où les jeunes sont très sérieux dans leur façon de parler, ce sont des jeunes de quartier qui sont dans le tissu associatif, moins institutionnalisés que les CIQ auxquels on avait affaire, avant. Ce sont les seuls qui nous ont parlé d'emploi, contrairement à Carrefour. S'il y a eu peu de monde dans ces petits lieux, la rencontre a tout de même été très riche parce que ce sont des gens qui, en aucun cas, ne se seraient intéressés au projet autrement et qui ont été un peu alertés sur la question.

- **Disponibilité des techniciens**

Sur les expositions, on a souhaité mettre à disposition tous les jours, à une heure précise, pendant un mois, y compris dans les petits centres sociaux, une personne de la DDE capable d'expliquer, prête à dialoguer. C'était très important.

- **Une visite de terrain**

On a organisé une visite sur le terrain en autobus avec les associations et les élus pour montrer les cinq variantes possibles de passage de la L2.

- **Des réunions publiques**

On a fait peu de réunions publiques car je trouve que, dans ce style de concertation, elles sont facilement récupérées par les élus. Ce n'est pas réellement un lieu où l'on peut échanger et où les habitants peuvent s'exprimer.

Les deux ou trois malheureuses réunions que nous avons faites ont été effectivement récupérées de cette façon. On a subi le discours de la conseillère Régionale, du conseiller Général, du Maire de quartier, etc., et les habitants qui bouillaient d'impatience de prendre la parole ont eu peut-être vingt minutes pour s'exprimer, et difficilement, dans une telle situation.

- **Un site internet**

On a ouvert un site internet que je vous invite à visiter⁴. C'est un site d'information et de dialogues, il y a aussi un forum et une foire aux questions.

Il y a une petite déception : c'est un site que j'avais ouvert pour la concertation, or les seules questions qui nous sont posées portent sur la L2 Est et sur l'avancement des chantiers. C'est un petit échec mais on continue quand même. Je pense qu'il y a peut-être des problèmes de connexion.

Il y a aussi la presse.

De cette phase de concertation de mai-juin 2001, on tire une évaluation plus intéressante que celle de 2000, dans la mesure où on a en tout huit mille visiteurs qui sont venus sur l'exposition. Beaucoup de gens se sont exprimés sur le registre. Mais beaucoup moins que ce que l'on pensait par rapport à l'énorme flux de visiteurs.

La concertation de février 2002

On tire des conclusions pour la phase de concertation suivante qui s'est passée en février 2002, faite avec le GPV et qui portait non seulement sur la L2 mais aussi sur l'aménagement du quartier. Il y a eu un marché de définition et trois architectes ont présenté trois projets d'aménagement du quartier autour de l'arrivée de la L2 mais aussi bien au-delà, sur toute la zone du GPV. Cette exposition

⁴ www.L2marseille.com

avait pour ambition d'expliquer aux gens du quartier les projets des trois architectes, de leur dire qu'ils n'étaient pas en concurrence, mais plutôt d'essayer de les faire s'exprimer dessus et de leur faire dire ce qui leur semblait bien dans chacun des projets pour le quartier. Tenant compte de l'expérience, on est revenu dans la galerie commerçante de Carrefour, puisque cela avait bien marché, on a fait venir les architectes avec des dates annoncées à l'avance. Ils sont eux-mêmes venus passer des après-midi sur le stand, dialoguer avec les visiteurs. Comme on s'était aperçu que l'expression écrite n'était pas vraiment le vecteur habituel des habitants du quartier, on a fait installer une cabine d'enregistrement vidéo par l'association citée précédemment. Les personnes qui ne voulaient pas écrire pouvaient venir faire une interview. Leur parole enregistrée en vidéo avait la même valeur que celle qui avait été écrite sur le registre, on en a fait un montage après (Les enseignements sont très enrichissants parce que les gens s'expriment différemment par oral et par écrit.)

- **Des rencontres avec des associations de quartier**

On est très présent sur le terrain, pendant un mois, pendant la concertation. Mais entre deux, il ne se passe pas grand chose. Entre 2001 et 2002 où l'exposition de 2002 portait vraiment sur l'aménagement du quartier, on a essayé d'aller vers les associations de quartier. Ces associations ne sont pas institutionnalisées, ce sont des associations de femmes, des associations religieuses, etc., elles sont petites mais très nombreuses et finalement très actives sur le quartier. Cette démarche, on l'a faite moins que ce qu'on le voulait.

On est allé, Jean-Louis et moi, sans cartes, sans maquettes, sans rien, dans ces réunions, sur leur invitation, essayer de parler avec les gens simplement de leur quartier, de ce qu'ils voudraient sur leur quartier, des équipements qui manquent, sans se cantonner non plus aux équipements mais aussi sur leurs visions et leurs désirs du quartier.

Cela nous a permis de préparer l'exposition : les paroles de ces habitants étaient retranscrites sur un panneau ce qui leur faisait plus s'approprier l'exposition par rapport à celle de 2001.

Notre action a été une présence sur le terrain qui n'a certes pas été suffisante mais qui était importante.

- **Des animations scolaires**

On a aussi entamé une importante action dans les milieux scolaires. Ce sont des endroits très importants dans ces quartiers, l'enfant étant très important dans les familles, les enseignants essayent au maximum de faire entrer les parents dans l'établissement et souvent, c'est le seul lieu, pour les enfants, où il y a une ébauche de règle de vie civique (c'est surtout vrai au collège.)

On est entré dans les établissements scolaires, non pas avec un petit discours sur la L2 mais en passant par l'inspection d'Académie. Les enseignants qui étaient partant, tout le groupe scolaire de la Busserine ainsi que le collège Edouard Manet, qui est juste à côté du Carrefour, se sont lancés dans cette action. L'Education Nationale finançait des intervenants architectes ou autres des plans d'Actions Educatives (PAE). On a fait avec les uns, surtout les petits, des maquettes sur ce qu'ils imaginaient sur la couverture de la L2 entre les cités ; avec les autres, en classe de technologie, au lycée, on leur a appris ce qu'était un site internet et on leur a fait développer des questions sur la foire aux questions. Toute cette action a été menée tout au long de l'année scolaire. Les résultats ont fait l'objet d'une fête au collège et d'une fête à l'école, où les parents ont été invités à voir les productions des enfants.

C'est une action que l'on hésitait à poursuivre. Mais on a une demande des enseignants de continuer parce qu'elle est très importante, pour eux, surtout au collège, pour donner l'esprit civique aux adolescents, pour leur faire comprendre un peu comment fonctionne la société, appréhender l'avenir de leur quartier et la possibilité qu'il change.

Jean-Louis Parisis

On voit bien comment cette opération pose une question aujourd'hui compliquée : comment concerter ou comment travailler avec les habitants sur une opération à une échelle pareille ?

Travailler avec les associations de quartier

A des échelles plus réduites, en tous cas dans les années soixante-dix, on savait faire, il y avait des dispositifs qui s'appelaient la maîtrise d'œuvre sociale qui ont très bien marché. Là, on est à une échelle tellement importante qu'il faut trouver d'autres modalités de travail. Il faut travailler notamment avec les associations. Mais, je crois que travailler avec les associations, c'est au fond une lapalissade. Je crois que dans ces quartiers comme dans beaucoup d'autres, il y a deux types d'associations : les associations qu'on peut qualifier de généralistes et les associations qu'on peut qualifier de particularistes.

Les associations généralistes sont les associations avec lesquelles les institutions ont toujours le plus de facilité à travailler. Ce sont les associations du type amicale des locataires, du type comité de défense de ci, du type collectif de ça. Ces associations se constituent comme les interlocuteurs naturels des institutions et des élus parce qu'elles viennent toujours sur le terrain des institutions, des élus et du maître d'ouvrage. Très vite, elles perdent ce qui pouvait être leur spécificité au départ, au sens où elles ne parlent plus essentiellement que de questions qui sont d'ordre technique, de gestion technique des dossiers. J'ai un très bel exemple avec le fameux collectif, où l'on a passé des heures entières à discuter sur un problème de demi-échangeur qui était une goutte d'eau, dans l'ensemble du dossier.

En plus, on connaît aujourd'hui le processus pervers, et le mot est choisi, qui consiste à favoriser auprès de ces associations les capacités d'expertise, ou du moins ce qui est sensé être des capacités d'expertise. On a des associations, qui sont même des fois subventionnées pour embaucher tel ou tel expert, et cette capacité d'expertise-là, au fond, c'est du bidon par rapport à la capacité d'expertise du maître d'ouvrage ou la capacité d'expertise des gens qui sont en face.

A côté de cela, il y a aujourd'hui, dans ces quartiers d'habitat social, à la ZUP n°1, à Marseille, des associations qu'on peut dire particularistes, qui se sont constituées sur tout autre chose que la défense des locataires ou le collectif L2, etc. Il y a des associations qui sont culturelles, culturelles, d'action sociale qui sont là depuis dix, vingt, trente ans, et qui racontent des choses extrêmement intéressantes sur la

L2, sur l'avenir des quartiers, sur des problèmes de programmation d'équipements, pour peu qu'on veuille bien aller les chercher et les écouter.

Je crois que, sur des terrains comme celui-là, s'en tenir à un dialogue avec les associations dites généralistes, c'est une véritable catastrophe, c'est un assassinat des ambitions. Dans ce cas, sans doute, mon travail d'assistance sociologique à maître d'ouvrage, est de convaincre un maître d'ouvrage comme la DDE des Bouches du Rhône (laissons les élus de côté, c'est les plus compliqués et c'est eux qui ont le plus d'intérêt à aller travailler avec les premières générations d'associations, on le sait bien.) Le maître d'ouvrage, DDE n'est ni meilleure ni pire que d'autres (mais, sur ce dossier-là, qui a fait preuve de beaucoup d'ambition par rapport à ce qui se passe ailleurs.) Il faut arrêter d'avoir ses bonnes associations et ses mauvaises, parce qu'il se dit sans doute beaucoup plus de choses dans les secondes que dans les premières.

Philippe Méjean

Merci à vous deux pour cet exposé complet.

J'aimerais connaître précisément le mandat qui était donné par le maître d'ouvrage à M. Parisis ? Quelle était la mission d'assistance sociologique à maître d'ouvrage ? Comment était-elle définie par le maître d'ouvrage ?

Ce matin, on a parlé d'un recours à un artiste, cette après-midi, d'un recours à un sociologue, c'est intéressant.

Jean-Louis Parisis

Dans le marché qui était passé, la mission était double, à la fois une mission d'observation : regarder au fur et à mesure que la mission avançait ce qui se passait et le restituer, et une mission de conseil presque au quotidien. Ce qui voulait dire : essayer, dans la mesure du possible, d'être le plus au courant de ce qui se passait dans les quartiers, suivre le dossier dans sa dimension plus technique et institutionnelle lors des réunions de pilotage sur la L2 avec les élus, avec le GPV, etc., et participer, quand ils ont eu lieu, aux marchés de définition lancés auprès d'un certain nombre d'équipes d'architectes et d'urbanistes (avec trois retenus.) Mon boulot a consisté à restituer mes propres analyses au maître d'ouvrage, de la manière la plus compréhensible. A la DDE, il n'y a pas de culture sociologique telle que je l'entends, il y a encore moins des cultures des

quartiers d'habitat social, on croit qu'on est compétent et on ne l'est pas vraiment. J'ai essayé de faire ce travail, en étant persuadé que ce n'était pas facile, et que si la DDE n'entendait pas tout, on n'était plus dans les années soixante et on n'allait pas faire non plus la révolution sur ce dossier et changer le monde.

Catherine Bres

Sur un projet pareil, qui se passe en urbain et dans des quartiers aussi « difficiles » (on les appelle ainsi), le maître d'ouvrage peut difficilement se passer de cette assistance parce ce ne sont pas des compétences que l'on a

beaucoup dans le ministère. Cela ne veut pas dire non plus que dans toutes les concertations que l'on va faire, si l'on est dans un projet qui passe en rase campagne, on ait forcément besoin d'un sociologue, il ne faut pas systématiser. Dans ce cas, et particulièrement pour mon travail, son intervention m'a été indispensable parce que la connaissance des quartiers, on ne l'avait pas et il est difficile de débarquer comme cela dans un quartier

Philippe Méjean

Merci d'avoir répondu à ma question.

Débat avec la salle

Philippe Dieudonné

Ce matin, on a parlé du triangle entre les habitants, les élus et les services. On a bien entendu les appréciations sur les uns et les autres.

On a entendu qu'il y a eu une première concertation sur l'initiative du DDE, si mes souvenirs sont bons, ce qui était déjà quelque chose de remarquable connaissant un peu les structures du ministère, mais trop tardive à la suite de la deuxième concertation, sur les services qui se trouvent, dans ce cas, être maître d'ouvrage, est-ce que cela a eu des effets sur nos ingénieurs qui sont à la tête des Directions Départementales et des projets routiers ? Y a-t-il eu un changement d'attitude ? Comme je l'ai entendu ce matin, peut-être fallait-il changer complètement nos façons de voir et nos attitudes vis-à-vis de la concertation, est-ce que vous avez pu évaluer un changement de ce côté-là ?

Jean-Louis Parisis

On a peut-être longtemps cru que les révolutions culturelles se faisaient vite, c'est fini. Je pense que par addition et accumulation de travaux comme ceux qu'on est en train de faire, il peut se passer quelque chose dans l'administration aussi lourde avec une histoire aussi pesante que celle de l'Equipement et de la Direction de l'Equipement. Au demeurant, ce qui a rendu possible ce qu'on vient de faire, je ne sais pas si c'est le DDE. Je crois que c'est l'existence au sein d'un service de l'Equipement qui est le service de SDIT, le service des Déplacements, des Infrastructures et des Transports, de quatre, cinq personnes et d'un chef de service qui a beaucoup bougé, qui a accepté d'entendre et d'écouter (c'est peut-être parce qu'il n'était pas ingénieur des ponts et chaussées, qu'il n'a pas cette culture d'ingénieur des ponts qu'il trimbale encore derrière lui comme une véritable casserole.)

Je pense qu'en effet, il est en train de se passer quelque chose et que l'idée de concertation, de travail avec les habitants est un thème qui est en train de pénétrer doucement, par capillarités, l'administration de l'Equipement. Cela va être long, et comme tout phénomène de ce type, cela ne va pas avancer de manière linéaire. On va avoir ici ou là des avancées et

puis, pendant deux ou trois ans, on va avoir des reculs importants et puis cela va revenir, etc.

A voir aussi, comment cette politique va être portée aujourd'hui par le politique ou l'espace politique au niveau national et au niveau local. Mais au regard de ce qui vient de se faire là, je suis relativement optimiste quant à ce qui peut se passer dans cette administration.

Catherine Bres

La question de Philippe était : « Est-ce que cela a eu des effets sur les ingénieurs de la DDE ? » ; je crois que c'est le contraire. Le fait que cette concertation ait pu avoir lieu de cette façon et qu'on la continue maintenant, cela prouve que cette culture est en train d'évoluer doucement, à l'intérieur de l'Equipement. Malheureusement, comme le dit Jean-Louis, ce sont des personnalités qui ont joué, je travaille dans beaucoup de DDE en ce moment, notamment sur des concertations, je vois les différences.

Une personne qui aura travaillé quatre ans dans une DDE et qui aura fait une telle concertation très en amont, s'en ira dans un autre poste, emmènera cette culture et peu à peu les choses évolueront. Il faut dire aussi qu'au niveau national, le respectable conseil Général des Ponts et Chaussées a fait, cette année, un important travail sur la concertation, auquel j'ai participé, avec un retour d'expériences sur cinq concertations très différentes comme le tramway de Bobigny ou la nationale 2, dans le Nord. On est allé revoir les gens, les élus, les structures professionnelles, toutes les associations, les habitants qui avaient participé à la concertation pour essayer de sortir un bilan, savoir comment cela s'était passé et savoir ce qui ne s'était pas passé. Il en est sorti un petit ouvrage appelé « Repères pour la concertation ».

Tout cela prouve que cela bouge. On arrive à s'appuyer sur des personnalités qui, en général, jeunes ou vieux, cela n'a aucune incidence, font avancer un peu les choses.

Alain Fourest

Pour avoir suivi depuis une vingtaine d'années ce travail, je dois dire qu'il y a un effort assez considérable des services de l'Etat de modifier un petit peu leur façon de travailler. Mais j'apporterai deux nuances.

La première concerne le choix initial du tracé Nord par rapport au tracé Sud qui avait été un choix politique décidé par la DDE. Ce choix était à l'origine d'une erreur d'urbanisme gravissime qui a conduit à créer tous les problèmes et difficultés qui ont été évoqués.

Peut-être que le quartier s'en verra amélioré, mais j'ai beaucoup de doutes là-dessus. De fait et sur le fond, ce choix initial est bien un choix qui a été fait contre la majorité des habitants et au profit de quelques-uns. Il y a un déficit de concertation ou de démocratie de proximité qui est manifeste.

Le deuxième aspect est dans cet interface entre la population et l'Etat. Il y a quelque chose de très paradoxal. Pourquoi est-ce l'Etat qui se mêle tout à coup de concerter ? Cette question est causée par la seule raison essentielle des histoires de finances. Il se trouve que, pour des raisons historiques, dont on ne sait pas très bien maintenant quelles sont leurs origines, et M. Raffarin va y mettre le holà, cette voie est une voie nationale financée par l'Etat et dont la maîtrise d'ouvrage est celle de l'Etat. Pourtant, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Ville de Marseille y participent, pour des montants relativement considérables. Or, cette maîtrise d'ouvrage, sur un territoire urbain, dans une ville, avec des élus est à la seule charge de la DDE. Comment se fait-il que ce soit la DDE qui en ait la charge et que les élus soient quasiment absents de la décision et de la concertation ? Pour les élus, c'est très facile et très « satisfaisant » de laisser l'Etat aller avec de l'argent, des sociologues, prendre des coups ; et puis après, quand cela ira mal, quand il y aura des problèmes, quand les gens verront vraiment les travaux et qu'ils diront :

-« On n'est pas d'accord.

On répondra :

-*C'est pas nous, c'est l'Etat.* »

Il me semble qu'il y a une faille dans le système qui est dramatique, quelle que soit la qualité de la concertation menée. Cette affaire est essentiellement politique : le choix du tracé Nord par rapport au tracé Sud ; dans le tracé Sud, le choix d'aménagement du quartier (car les choix ne sont pas encore faits), on a le GPU, aujourd'hui, qui est aussi une infrastructure institutionnelle hyper compliquée dont on ne sait pas bien qui est le patron (Vous savez qui ? Moi pas, il y a des techniciens, il y a un GIP, etc.) Encore une fois, le lien entre la réalité de la population, ses projets, ses besoins immédiats, et là où cela se

décide, va encore se distendre. Il me semble qu'on est, malgré ce qui a été fait, encore dans une impasse.

Daniel Chéron

Architecte, BEA ATAD

Ayant connu tous les moments, tous les acteurs de l'acte de bâtir, de dessinateur à maître d'ouvrage, depuis quelques temps, je vois apparaître des missions nouvelles : après la mission de l'architecte, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, la mission des maîtrises d'ouvrage social, etc., on nous fait passer des contrats et des missions pour prestations intellectuelles. Tous ces énarques, ces polytechniciens que font-ils s'ils ne réfléchissent pas avant d'engager une action ?

Jean-Philippe Beau

Ministère de l'Equipement

Sur la concertation, pour répondre à Alain Fourest, c'est la DDE qui l'a menée parce que c'est la loi. Le maître d'ouvrage étant l'Etat, la DDE en tant que service de l'Etat est le maître d'ouvrage local et il mène la concertation du L302 comme la loi le prévoit.

Philippe Méjean

C'est une réponse juridique. Elle concerne la question de la place du politique.

Jean-Philippe Beau

D'accord.

J'avais moi aussi une question. Il y a eu des études de définition sur les quartiers qui ont été menées ; par nature, ces études débordent l'emprise foncière de la voie nouvelle, elles concernent d'une part des territoires qui sont sous la responsabilité et la gestion de la ville ou de la communauté urbaine ou des deux, et d'autre part des terrains qui appartiennent aux bailleurs. Ainsi, comment peut-on émettre des études de définition sur des projets de quartier qui concernent des acteurs aussi importants que les bailleurs dans la ZUP n°1, et cela fait du monde et de l'espace, et la ville et la communauté, sans que ces acteurs soient totalement partie prenante du dispositif ?

Catherine Bres

Ce qu'on n'avait pas encore dit aujourd'hui : c'est une opération du Contrat de Plan, même si on est maître d'ouvrage, les financeurs sont quatre : l'Etat, la Région, le Conseil Général et

maintenant la Communauté Urbaine de Marseille. Toutes les actions que l'on fait ne sont pas co-financées mais elles sont sous la responsabilité de ces financeurs qui constituent un Comité de Suivi de la L2, auquel on a, à chaque phase de concertation, soumis (je dirai même « *été obligé de soumettre* », parce que cela n'a pas toujours été facile) les beaux projets que l'on avait en matière de communication et de concertation. A chaque phase, les débats ont été très compliqués : plus on a avancé dans la concertation plus on a eu l'impression que des associations et des habitants participaient et plus on a eu de difficultés et d'oppositions des élus. Il ne faut pas croire que justement ça les a tellement bien arrangés.

On a eu un très gros problème qui a failli nous faire tout arrêter, au moment de la dernière phase de concertation, lors du Comité de Suivi de la L2 qui a précédé la phase de mai-juin 2001. Lors de ce comité qui se tenait quinze jours avant l'exposition, et je ne sais pas si vous imaginez toute la préparation de ce genre de truc, un conseiller Général accompagné d'une conseillère Régionale nous ont fait, ce que j'appellerai, une véritable crise de jalousie. Le conseiller triturait le journal de la L2, prêt à le déchirer, il nous accusait de faire : « de la démagogie dans les écoles ; vous faites rêver les gens sans qu'il y ait du concret derrière. Nous, on s'oppose à ce que l'exposition se tienne. » Ensuite, les choses se sont arrangées dans le cadre du GPV.

Concernant le GPV, et pour répondre à ce que disait Jean-Philippe Beau, dans la phase de concertation 2002, où il y avait les projets des architectes qui débordent de bien loin l'emprise de la L2, la DDE n'était pas la seule à organiser cette concertation, elle le faisait avec le GPV.

Les partenaires du GPV sont aussi l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Communauté Urbaine de Marseille, la Commune de Septèmes les vallons, le Fond d'Action Sociale et la Caisse des dépôts et consignations. La responsabilité du maître d'ouvrage se réduit aux emprises de la L2, à ce qui se passera sur la couverture de la L2, mais pas de tous les aménagements du quartier. C'est ce que l'on a beaucoup de mal, en ce moment, à faire comprendre aux habitants parce qu'encore une fois : « On nous roule dans la farine, une fois c'est la DDE, une fois c'est le GPV. Qu'est-ce que c'est que le GPV ?

Pourquoi le GPV n'est pas là ? Pourquoi la DDE est là ? Pourquoi la gare de Picon-Busserine ne dépend pas de la DDE ? » (Il y a une nouvelle gare qui doit se faire sur la ligne Aix-Marseille dont est responsable RFF - Réseau Ferré de France-, sur lequel RFF mène une concertation mais qui n'est pas faite avec la DDE.) Effectivement, on comprend les habitants.

Jean-Louis Parisi

C'est une manière peut-être de répondre à Alain Fourest : un des enjeux d'un dossier comme celui-là est : comment faire comprendre aux habitants-riverains et aux autres que la L2 et ce qui lui est lié, la requalification des quartiers, n'est pas un dossier technique, que c'est un dossier politique ? On ne peut pas demander à la DDE, un service de l'Etat, qui, déjà, est en train de bouger, de se mettre une autre casquette et de faire ce travail de mobilisation auprès des habitants. Ne demandons pas, de la même manière, de faire ce travail aux élus, aux élus locaux. A ce sujet, la Mairie de Marseille n'est que caricaturale, je pense, lorsqu'on voit le fonctionnement des élus au quotidien dans les XIIIe et XIVe arrondissements tantôt avec la casquette de député, tantôt avec la casquette de conseiller Municipal ou de conseiller Général, toujours les mêmes pour participer au groupe de pilotage de la L2 ou à celui du GPV. On ne peut pas demander à ceux qui ont, traditionnellement, une politique clientéliste auprès des habitants, de se transformer en constructeurs de démocratie ! Alors à qui demander de faire ce travail ? Je ne sais pas. Aux nouveaux militants ? Pas aux vieux.

Vincent Baggioni

Association Arenes, Marseille

Nous, nous avons suivi, comme la DDE, tout le processus qui s'est déroulé sur la concertation, parce que nous avons été, au départ, impliqués sur le problème du tracé Nord.

Par rapport au problème qui est décrit, le problème de la L2 est relativement complexe entre les bailleurs, les élus. Les élus sont, en plus, de différentes tendances politiques sur le secteur : on est plutôt sur un secteur de gauche, et en même temps, la Mairie centrale est plutôt de droite, et le Département est tenu par la gauche, etc. Il y a un certain nombre de configurations politiques qui sont relativement

complexes, ce qui rend la gestion du dossier difficile. Le GPV est sur le secteur. Et la corrélation de l'intervention de la DDE et du GPV n'est pas évidente.

Par rapport à l'ensemble du suivi de ce dossier, il nous semble que quand on arrive à dire, tel que je l'ai entendu mais peut-être que j'interprète mal : « Il y a de bons interlocuteurs et de mauvais interlocuteurs, l'élu n'étant pas un bon interlocuteur, certaines associations n'étant pas de bons interlocuteurs, finalement on va vers l'habitant lambda qui va, lui, avoir la bonne parole, sacro-sainte parce qu'il est détaché de toutes contraintes partisans et autres. », à nous, d'une certaine manière, cela nous pose problème au sens où, je pense que le collectif dont il a été question tout à l'heure, comme à la DDE, réuni des gens qui ont évolué dans leur appréciation du projet. Si, certes, au départ, ils étaient un peu opposés au tracé, c'était quand même des gens qui étaient touchés par beaucoup de nuisances sur la ZUP n°1 et qui voyaient une nuisance supplémentaire arriver : comme tout riverain, ils vont s'opposer à un projet. Ces gens ont quand même évolué et ont dit : « Pourquoi pas le projet, cela peut être bien pour le quartier. », et ils ont demandé un certain nombre de revendications. Ensuite, si la DDE ne retrouve pas ce qu'elle attend dans la parole d'un interlocuteur et préfère le disqualifier et s'adresser à un autre interlocuteur, certes. Mais cela pose problème du point de vue de la concertation.

Pourquoi pour un dossier aussi délicat et aussi complexe, n'a-t-on pas fait référence à une autorité supérieure, je pense au sous-Préfet à la Ville ou au Préfet, pour mettre l'ensemble des interlocuteurs qui dépendaient de ce dossier autour d'une table ? Pourquoi ne pas mettre non plus des habitants, légitimes ou pas ? Je pense que des habitants qui s'intéressent au cadre de vie comme les associations de locataires ou comme les CIQ qui, un moment donné, se fédèrent ensemble sur un projet pour dire : « Oui, on est prêt à vouloir en discuter, on est prêt à vouloir être interlocuteur. », c'est intéressant, même si ce n'est pas forcément l'interlocuteur unique qu'on peut avoir, quand, en plus, on pare le quartier d'un vison misérabiliste, que je ne partage pas forcément. Je pense que quand on a des gens qui se constituent comme interlocuteurs, c'est intéressant, et peut-être que le Préfet aurait été un recours intéressant pour mettre à la fois, les

baillleurs, le GPV, la DDE, les politiques autour d'une table pour qu'on puisse discuter et qu'il y ait une véritable délibération autour de ce projet et pas seulement un recueil de données.

Philippe Méjean

Alors pourquoi pas une initiative un peu forte du Préfet, patron des services de l'Etat ?

Catherine Bres

Je n'ai pas de réponse sur le Préfet. La DDE a fait son travail de maître d'ouvrage. Il est évident que le Préfet est le patron des services de l'Etat, son intervention n'a pas semblé indispensable et d'ailleurs il n'a pas souhaité le faire dans cette concertation.

J'ai vécu d'autres concertations, dans les Alpes Maritimes, sur le tunnel du Mercantour (qui ne s'est jamais construit.) Dans cette concertation, le Préfet des Alpes Maritimes a été très leader. C'était encore une fois une question de personnalité parce qu'il s'est trouvé que ce Préfet croyait à la concertation, il s'est baladé tous les soirs jusqu'à minuit avec nous dans les réunions de concertation.

Sur ce dossier, la DDE a pris, et je pense à pas mal d'échecs, de façon originale et en ayant quelque chose dans les tripes, le dossier en main.

Je ne voudrai pas entrer dans une polémique mais il ne faut pas caricaturer nos propos, on n'a jamais exprimé le moindre mépris pour le collectif L2 Nord ni pour les CIQ. On travaille avec eux depuis deux ans. On a été avec eux dans des réunions. Ils ont fait les visites en bus avec nous, etc. Il y a huit jours, ils nous ont invités à une réunion à brûle pourpoint alors qu'on n'avait rien de stupéfiant à leur dire, on est venu, le soir, à 18h00, on est resté le temps qu'il fallait, on leur a dit là où on en était, on n'a pas tenu de langue de bois. Ce sont des gens avec qui on travaille. On dit simplement qu'ils ne sont pas entièrement représentatifs de toutes ces populations du quartier que l'on a rencontrées dans les autres associations qui représentent les habitants.

Jean-Louis Parisis

Ce que je voulais dire tout à l'heure sur l'avenir des quartiers à long terme est que je reste convaincu qu'il y a des gens qui ont plus de choses intéressantes à dire et sont plus porteurs que d'autres.

Par exemple, il y a toute une génération d'associations dans les quartiers dont on parle aujourd'hui, où on ne trouvera pas un Algérien, (alors qu'on est dans des quartiers où il y a grosso modo, actuellement, 40% de familles d'origine algérienne), pas un Comorien, pas un Africain. Ce qui veut dire que ces associations, qu'on le veuille ou non, sont porteuses d'une parole et pas d'une autre. On sait que compte tenu du type des profils sociaux, culturels, etc., qu'il y a derrière un certain nombre d'animateurs et d'associations, je suis obligé de constater que certains se mettent en priorité sur le terrain du maître d'ouvrage et sur des problèmes, j'insiste, techniques. Est-ce que l'avenir d'un quartier, qu'on connaît bien, qu'on aime bien, les uns et les autres, comme celui dont on parle, ne se joue pas ailleurs que dans des réunions à l'infini sur des demi-échangeurs ? Je suis obligé de le dire avec une espèce de passion ou de violence. Je dirai que, dans le travail que j'ai pu faire, ces derniers mois, sur le quartier, j'ai eu plus d'intérêt et plus de plaisir, comme sociologue, à rencontrer, travailler, discuter avec celles que j'appelai les associations particularistes, plutôt qu'avec les associations généralistes. J'ai eu plus de plaisir de fait, et plus d'intérêt à aller, comme nous l'avons fait, Catherine et moi, une fois dans un stage d'alphabétisation qui était organisé par Sheba et où là, il est sorti des choses, il est sorti véritablement des éléments qui m'intéressaient moi, comme sociologue. Le demi-échangeur, franchement, il passe où il veut, je m'en tape. Mais quand je rencontre une femme d'origine émigrée qui me dit : « Ben voilà, écoutez aujourd'hui bien sûr, on monte des équipements, des machins, des ci, des là, moi, au fond, je veux tout simplement une salle de gym pour les femmes parce que j'en ai assez que je sois toujours pensée comme femme et mère en même temps. » Ca oui, ça commence à m'intéresser, ça me permet d'abord de sortir du microscope en regardant la L2, la L2, la L2... Ca me permet de regarder la L2 par rapport à une situation qui est une situation générale. On a, dans ce quartier-là, des associations, on peut en citer quelques-unes : Sheba, body on soul, l'association des Comoriens de la Busserine qui est liée à la mosquée, et alors ? Ces gens-là ont des choses à dire, ils ont des choses à dire et ne sont pas présents dans les associations généralistes dont je parlais tout à l'heure, on peut le regretter

mais c'est comme ça. Ca, c'est une vraie question, et un moment donné, il faut quand même la poser comme je la pose là, maintenant.

Dominique Deniau

Chargé de mission, GPV Marseille

Je souhaite juste apporter quelques précisions et ajouter une pierre de plus au débat, en revenant à une question qui a été posée par rapport à la maîtrise d'ouvrage.

Premièrement, si la L2 est un élément structurant dans ce quartier, il ne faut pas oublier qu'il y en a d'autres qui sont contractualisés comme le doublement de la ligne Aix-Marseille avec la gare de Picon-Busserine ; il y a le centre urbain du Merlan, qui fait l'objet d'une discussion à propos de sa reconfiguration, entre la Ville et Carrefour. Alors, le problème de l'organisation du travail et des maîtrises d'ouvrage deviennent nettement plus complexes : on a RFF, SNCF, un acteur privé qui est Carrefour, la L2, pour l'Etat.

Cette situation renvoie à la fois à une question précise dont on discute aujourd'hui : la L2 et à s'interroger sur la manière de mettre en place une méthode pour travailler sur l'ensemble de ces sujets, la gare ou autres.

Deuxièmement, on est à une étape du dossier de la L2 : le dossier de Déclaration d'Utilité Publique sortira en 2003. Il est évident qu'entre 2003 et la première pierre de la L2, il va se passer plusieurs années. Pendant cette période intermédiaire, il est nécessaire de se poser la question de savoir comment va-t-on associer les acteurs. Comment va-t-on peut-être éviter un trou institutionnel ? De quelle manière, va-t-on constituer un projet collectif sur l'ensemble du quartier ? Et je fais référence au GPV avec le premier projet de St Barthélémy-Malpassé-Ste Marthe qui, théoriquement, je le rappelle, se termine en 2006, puisqu'il est accolé au contrat de Plan, contrat de Ville.

Serge Depaquit

Président délégué de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, (ADELS)

Ce qui a été dit, notamment par Jean-Louis Parisi, me fait réagir, je l'apprécie beaucoup, ça me renvoie à ce qui se passe aussi dans les associations où la même question est posée. On a eu un débat à l'ADELS, on a un de nos amis

qui a fait une grande enquête sur la démocratie locale des quartiers, il y avait des Conseils de Quartiers mais pas seulement. Puis, un jour en petit groupe à l' ADELS, où on faisait le bilan, il nous dit : « Voilà, à Poitiers, c'est là où les dispositifs sont les meilleurs mais il y a un problème c'est qu'il y en a trois cent cinquante qui couvrent la ville mais ils ne sont pas dedans, ils sont plutôt radicaux. Ils ne sont pas dans la citoyenneté. »

Alors moi, je réagis. On commence à discuter, parce que s'ils ne sont pas dans la citoyenneté, il y a quand même un problème qui se pose. Comment on aborde ça ? Parce qu'il s'agissait des jeunes. Je connais assez bien le DAL, c'est une organisation sub-institutionnelle, qui est à la fois dans l'illégalité, dans la non-violence, ce qui n'était pas le cas dans le gauchisme avant, et dans la négociation, une forte capacité de négociation. Il avait des propositions radicales, inacceptables par Aubry pour une

bonne part mais d'autres acceptables, c'est-à-dire qu'on est en face de jeunes qui sont en rupture avec la société et on ne va pas comme ça les intégrer à nos dispositifs, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas utiles par ailleurs. Mais, il faut procéder tout autrement et les aborder, je pense aux politiques même si je ne suis pas chargé de politique et en général on est totalement inapte or, il y a une parole, comme c'était dit tout à l'heure, qui peut être tout à fait constructive. Croire que tout cela est purement négatif, c'est une vue de l'esprit. Si on n'aborde pas cette question-là et vraiment je ne suis pas en train d'apporter des solutions, mais si, déjà, au départ, on ne se pose pas la question comme cela, on va passer complètement à côté de choses qui sont essentielles, fondamentales. On sera dans du contre-pouvoir, dans de la radicalisation, dans des choses notamment avec les jeunes, mais qui sont dans la citoyenneté aussi.

Table ronde sur les Conseils de Développement

Serge Depaquit, Gérald Dulac et Emmanuel Perreau

Philippe Méjean

Cela nous a semblé intéressant de repasser un moment sur la question des Conseils de Développement. Gérald Dulac nous a mis, ce matin, en appétit, si je puis dire, sur les Conseils de Développement. La question est la suivante : faut-il miser sur les Conseils de Développement, dans cette vaste entreprise dont nous parlions de refondation de la citoyenneté, de la démocratie locale ?

Vous êtes invités au débat avec cette table qui n'est pas ronde.

Je voudrai simplement livrer à votre réflexion quelques éléments qui résultent d'une enquête¹ qui a été réalisée au mois de janvier 2001, par Entreprise Territoire et Développement, que certains d'entre vous connaissent, auprès de cent soixante-quinze Pays déjà existants ou en voie d'émergence. Un certain nombre de questions ont été posées à ces Pays s'agissant de la mise en place de leur Conseil de Développement. Je relève quelques éléments qui aident à situer, pour une part, en tous cas, les termes du débat.

A propos de la composition de ces Conseils et leurs modalités de constitution, il apparaît que parmi les cent soixante-quinze Pays, sur les Conseils mis en place ou en train de se mettre en place, dans 43% des cas, les élus ont déterminé tout seul ce que devait être leur composition. Ils n'ont associé personne à la réflexion préalable sur : qui devait y être ? Qui devait être présent ? 41% l'ont fait après consultation.

Toujours sur la composition, il y a une question importante sur laquelle on va revenir tout à l'heure dans le débat, mais là-dessus Gérald Dulac s'était déjà exprimé ce matin : quelle doit être la place des élus ? Et, faut-il des élus ? Les éléments de réponse à noter sont : les élus dans ces Conseils de Développement représentent la bagatelle de 25% des effectifs. Un quart des effectifs sont des élus, ce qui est considérable, sachant qu'a priori ce n'est pas un lieu pour eux. On peut

ouvrir le débat là-dessus. Les structures professionnelles représentant 36% et le milieu associatif, 26%, très rarement des jeunes, très rarement des personnes en situation d'exclusion apparaissent.

Le dernier élément que j'emprunte à cette enquête tout en mélangeant un peu les différentes questions, on en a dit un mot ce matin, on y reviendra peut-être tout à l'heure : les moyens. Gérald Dulac s'est déjà exprimé en disant que ce n'était pas un problème. Ce n'est pas un problème dans la mesure où il n'a pas de problème de moyens. Il apparaît que 57% de ces Conseils de Développement sont dépourvus du moindre moyen financier et que 55% de ces Conseils sont dépourvus du moindre moyen humain, c'est-à-dire qu'il n'y a pas un professionnel mandaté, ne serait ce qu'à temps partiel pour aider à faire travailler le Conseil.

Je livre à votre sagacité ces quelques résultats d'enquête...

Je suggérerais volontiers qu'on ait un échange sur trois points que je vous soumetts collectivement.

1- La composition de ces Conseils : la question qui, me semble-t-il, se pose, tourne autour du débat sur la représentativité : faut-il continuer à raisonner en terme de représentativité comme on le fait dans toutes les instances que l'on connaît, comme on le fait dans les Conseils Economiques et Sociaux Régionaux ? Est-ce qu'il faut faire le dosage subtil, par collège de toutes les forces vives de la nation qui ne sont pas d'ailleurs si vives qu'il y paraît ? Ce sont ceux qui ont déjà la parole ici ou là que l'on va retrouver, une fois de plus, dans un dosage subtil au sein de ces conseils. Est-ce qu'il ne faut pas substituer à la question de la représentativité qui est un débat sans fin, la question de la représentation ? Faut-il raisonner représentativité ou simplement représentation ? On ne représente pas un certain nombre de gens, on n'est pas mandaté par ; on ne s'exprime pas au vue et place, on

¹ Cf. dossier distribué aux participants (références annexées)

représente une sensibilité, une parole, une opinion, c'est différent.

2- La deuxième question tourne autour du rôle de ces Conseils : chambre d'enregistrement ? Certainement pas ; lieu de vérification de consensus ? Les politiques se soucient de vérifier qu'on a bien là un consensus ; à l'inverse, lieu d'expression de la différence ? Expression de ce qu'on pourrait appeler le "dissensus". On parle beaucoup de consensus, on parle rarement de dissensus. On n'aime pas beaucoup les conflits, on l'a dit ce matin, il faut peut-être retrouver la voie du conflit qui est une modalité normale de fonctionnement en société. Comment se situer par rapport aux politiques ? Aux auto-saisines ? Comment s'amarrer à un certain nombre de grands dossiers sans en être dépendant ? Ces questions sont en référence à ce que vous disiez ce matin avec, me semble-t-il, beaucoup d'intérêt, on veut être saisi au-delà de la Communauté d'Agglomération, on ne veut pas se laisser instrumentaliser par le champ de compétence de l'EPCI. A la limite, le Contrat d'Agglomération n'est pas notre problème, on est sur un terme qui est plus lointain, on n'est pas sur la procédure. C'est le projet d'agglomération qui nous intéresse ce n'est pas la manière dont ce projet va se transformer en contrat. Dans ce cas, on est dans une instrumentalisation à un instant T, dans la perspective de capter des financements, etc. Est-ce que le fait de raisonner en terme de contre-pouvoir ne dessert pas d'une certaine manière, les causes que l'on cherche à promouvoir ? Quand on parle de contre-pouvoir, est-ce que l'on n'installe pas une espèce de face à face qui n'est pas très productif, où du coup l' élu a toute raison de craindre quelque chose puisque cette chose est contre ? Est-ce qu'il ne faut pas raisonner sur du pouvoir autre, du pouvoir à côté, sans s'enfermer dans la relation duelle, rapidement antagonique entre des élus et des représentants de la société civile ?

3- La troisième question concerne les moyens, mais je ne sais pas s'il faut qu'on y revienne, elle me semble quand même être une vraie question.

On a avec nous, outre un Président de Conseil de Développement, un technicien, bricoleur, artiste émérite, directeur des études à l'Agence

d'Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA), (ce qui pose d'ailleurs la question de la position qu'ont les techniciens par rapport à ces nouveaux dispositifs, est-ce qu'ils ont une place ? Laquelle ? Quelle contribution y jouer ?) Et Serge Depaquit qui participe aussi à la discussion.

J'ai d'abord envie de me tourner vers le technicien de l'Etat puisque Gérard Dulac s'est déjà exprimé ce matin. Comment, en tant que technicien, tu te positionnes sur cette question de Conseil de Développement ? Qu'est-ce qu'on peut y jouer ? Comment tu conçois ta contribution ou la contribution des techniciens de ta corporation ?

Emmanuel Perreau

Directeur d'études à l'agence d'urbanisme du pays d'Aix (AUPA)

Je dirai que je vais travailler par paradoxe. On est dans une région absolument extraordinaire pour se poser la question du rôle, de la place, pour qui, pour quoi, etc., des Conseils de Développement.

En gros, sur la région Aix-Marseille, Aubagne, Vitrolles, il y a à peu près sept intercommunalités dont chacune est en train de se fabriquer un Contrat d'Agglomération, dont chacune est en train de se faire un Conseil de Développement. J'arrête là parce qu'on peut aller encore loin. On a une agglomération et sept contrats d'agglomération. Il y a de quoi se poser des questions. Là-dessus, l'Etat a un sursaut. Le Préfet dit : « Il n'y aura pas de signature de Contrat d'Agglomération sans chapeau commun pour l'ensemble de l'agglomération. » (C'est déjà pas mal.)

Mais tout le monde ne l'a pas entendu parce que les papiers se sont égarés à droite, à gauche, etc. Les techniciens, complètement prisonniers, chacun dans sa bulle, vont effectivement presser leur élu ou autres dans le dur apprentissage du repositionnement de ces nouvelles structures, c'est-à-dire les intercommunalités ou les Contrats d'Agglomération (parce que pour certains c'est la même chose.) On a oublié le sens même de leur raison d'être. Et c'est ma première question : de quoi parle-t-on, dans cette région, quand on parle de Conseil de Développement ? Comment mettre en fonctionnement ce regard sur l'ensemble de l'agglomération, au service d'une population ? Il me semble que s'il y a un projet d'agglomération, il est bien pour des bénéficiaires, pour la population.

Le problème est que l'on ne sait pas bien où s'arrête l'agglomération : il y a l'agglomération INSEE, il y a la région, la grande région urbaine. Comment faire ? Il y a effectivement une vraie question sur la composition des Conseils de Développement. Peut-on se contenter de rester dans sa bulle et dans son corset réglementaire, institutionnel et légitime ? Ou comment incuber ? (parce qu'il faudra un temps d'apprentissage puisque ces intercommunalités ont émergé très rapidement, on est donc dans le temps de l'apprentissage.) Comment mettre en place des outils qui, dans leur conformation première, pourront évoluer sur autre chose ? Puisque, et c'est intéressant, la loi ne l'interdit pas. Il y a une grande liberté et pas de procédures particulières. La seule chose qu'on sache, et c'est un peu comme la concertation continue où il n'y a pas de minimum, c'est que dans ce cadre il n'y a ni maximum, ni minimum sinon que, selon le texte, c'est l'enrichissement de la démocratie électorale, ce n'est pas à la disposition de la population. Il faut bien lire le texte : il ne faut pas confondre concertation continue et Conseil de Développement. Par contre, entre les deux systèmes, ils ont probablement des choses à se dire.

Toutes les procédures actuelles qui nous sont proposées, réarticulées par la SRU se soucient de ce qu'on ne sait plus faire un projet en commun (en gros, on rattrape un coup mal parti. Chacun est parti dans son coin, Chevènement, Voynet, Pasqua, etc., et puis par la SRU, on rebricole le zinzin.) C'est-à-dire que toutes ces lois, et c'est un paradoxe, rappellent la démocratie. C'est extraordinaire : les députés qui sont la représentation de la démocratie se rappellent la démocratie. Déjà, dans les Conseils de Développement, nous-mêmes nous ne devons pas oublier qu'on est simplement l'enrichissement de la démocratie électorale, c'est pratiquement le cadre qui nous est donné clairement par la loi, il n'y en a pas d'autres.

Ensuite, ce que j'ai cru comprendre, c'est de conseiller les élus sur l'acceptabilité sociale de leurs grandes options stratégiques. On a là un double débat qu'il ne faut pas confondre : allégeance ou « rassurance » (je m'autorise.)

Puis, c'est de coproduire le projet d'agglomération, c'est-à-dire que ce n'est pas dessiné, c'est à débattre, c'est purement politique. A mon avis, la question qui est posée

indirectement par la loi est : comment on refait du politique ?

Ce que je constate, c'est un peu élitiste ce que je fais mais je le fais exprès, c'est que, dans la région, le gros handicap est d'avoir une agglomération et une multitude de Conseils de Développement. On a aussi un éventail extraordinaire de différents systèmes. On a des systèmes en allégeance, « en rassurance » et, peut-être, des systèmes en espoir de réactivité qui sont soit des CES, soit des groupes d'expertise. Les CES présentent des défauts : lourdeur, temps long, etc., qui ont beaucoup été relevés par les élus et puis par les techniciens. La notion d'expertise ressort, de temps en temps. Cette notion pose bien la question de réactivité, mais sur quoi ? Et avec quels moyens ? Et comment ? Dans cette situation, le Conseil de Développement pour pouvoir agir ou en tous cas, éclairer ou conseiller les élus ou enrichir la démocratie électorale doit chercher à associer public et privé aux acteurs locaux.

Une fois qu'on a démonté cette mécanique, on pourrait dire que ces Conseils de Développement devraient d'abord construire une charte et, à mon avis, c'est cela l'enjeu. Les premiers travaux du Conseil de Développement seraient peut-être de commencer à dire : « On se réunit pourquoi ? On est là, un certain nombre, mais qui dit que demain, on sera le même nombre ? » (d'abord, il ne faut pas oublier que tous les six ans la composition change, pas forcément en politique mais concernant l'équipe.) Le Conseil de Développement n'est pas une institution figée. Il faudrait, peut-être, pour se prémunir des risques d'une institutionnalisation trop forte de ces systèmes d'expertise, dans le débat de la charte, se poser la question de sa mort ou en tout cas de son renouvellement ou de son re-développement en fonction des problèmes touchés ou vécus. Je ne vois pas pourquoi, trente pékins, paraît-il très bien, des gens extraordinaires, vont prendre à bras le corps tout ce qui va passer dans leurs mains. Au conseil d'expertise, ils auront plutôt intérêt à être appuyés par des experts. Mais lesquels ? Et effectivement aller vers des experts cela signifie risquer de réouvrir le débat, et l'élu en face de la population ne sait plus comment faire. On s'en rend bien compte à travers nos commandes. A l'Agence d'Urbanisme, la commande des élus est « Aidez-nous à être ensemble. » C'est la première fois que cela

m'arrive d'avoir une telle commande. Cela veut bien dire que cela remet en cause tous nos modèles, tous nos outils, tous les processus de fonctionnement, nos études ne sont pas faites pour agir, elles sont faites pour mettre en route. Les Conseils de Développement, en gros, se retrouvent à l'interface entre le citoyen et l'élu. C'est bien le processus de construction des Conseils de Développement, à mon avis, qui est le premier enjeu, l'enjeu important, c'est-à-dire qu'ils soient constamment en construction, constamment en train de se repositionner, de s'interpeller à nouveau, ce qu'on peut imaginer, par exemple, dans les collèges dont tu parlais, au bout de trois ou quatre ans, il y a plusieurs collèges. Après un tel apprentissage du respect des uns et des autres, on risque fort d'avoir les quatre ou cinq collèges précités et puis la création d'un nouveau collège du Conseil de Développement. Donc, quelle est la valeur au bout du compte du conseil de ce Conseil de Développement ? Déjà en lui-même, il porte un risque d'allégeance ou un risque de non-réactivité, même si on y prend garde au départ.

Le Conseil de Développement est bien un enrichissement de la démocratie élective et il a un sens lourd, difficile. C'est, à mon avis, un outil d'interface entre les élus et tous les acteurs sans restriction. Les gens qui vont se retrouver dans ce Conseil de Développement ce n'est pas sûr qu'ils soient aguerris à toutes les questions et notamment les plus complexes, celles des quartiers difficiles, de l'emploi, etc. Nous, dans cette région, on est condamné, à long terme, à fabriquer, à susciter des Conseils de Développement variables dans le temps. Il arrivera un moment donné pour satisfaire les besoins de cette population métropolisée et redistribuée sur un certain nombre de contrats d'agglomération, il va bien falloir que ces Conseils de Développement se fabriquent un autre Conseil de Développement.

J'arrête mais je voulais montrer la complexité, on a vraiment un boulot particulier à faire.

Philippe Méjean

Il ne faut pas non plus qu'on s'enferme dans l'aire métropolitaine de Marseille, Aix, etc.

Emmanuel Perreau

Non, mais c'est un cas d'école très intéressant.

Philippe Méjean

On peut demander d'ailleurs si cela aurait un sens de mettre en place un Conseil de Développement unique à l'échelle de cette aire métropolitaine. On ne va peut-être pas s'enfermer dans ce débat-là.

Tu n'as pas répondu de manière très précise à la question, mais du coup, je vais demander à Gérald Dulac d'y répondre à ta place, à la façon dont tu conçois la contribution du professionnel, du technicien de l'urbanisme, de l'aménagement, dans ce type d'instance. Comment le président conçoit cette place, lui ?

Gérald Dulac

Conseil de Développement de Grenoble

Permettez-moi de faire un petit détour. Il y a eu une invention d'une nouvelle forme de travail qu'on appelle le mode projet, dans lequel on marie la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre et c'est marrant parce qu'on ne sait pas quelle est la question posée, on sait à peu près là où on veut aller, ce n'est pas complètement sûr, on sait qu'il faut faire quelque chose. Je crois qu'il faut garder cette idée en tête, c'est-à-dire que si le Conseil de Développement va commencer par : on fait le diagnostic, on fait la vision stratégique, on calcule les moyens... Ce n'est pas très intéressant. C'est déjà un premier élément extrêmement important de procédure, être dedans sans arrêt. S'il y a une question posée, on la traite. En même temps, on produit du collectif, on produit de la connaissance. La question suivante est : comment ne pas perdre cette connaissance ?

Je pense qu'entre composition, rôle et moyen, ce qui me semble être le plus important, c'est la question du rôle. Dans cette question, il y a le fait d'accepter de marcher ainsi, de produire et de se mettre d'accord en marchant. Cela définit la place du technicien : le technicien, c'est celui qui donne des éléments qu'il a en sa possession au moment où les gens doivent résoudre un problème.

A mon avis, l'enjeu du Conseil de Développement est d'abord de répondre à une question. Tout à l'heure, sur toute la discussion de la L2, là où ça m'a un peu pompé l'air, c'est que vous avez mis pratiquement vingt secondes pour dire à quoi elle servait et deux heures pour dire comment vous alliez faire un truc sur lequel je n'ai pas vraiment compris pourquoi c'était si important de connecter ces deux autoroutes. Je pense qu'il faut d'abord se

mettre d'accord sur la question. Quand on s'est mis d'accord, les énergies sont là. Et si les énergies sont rebelles, négatives, positives, il n'empêche que la question reste à résoudre. Un Conseil de Développement sans question juste, ne peut rien faire. Pour moi, la place du technicien est très simple : quelle est la question posée ? Et à partir de là, on va chercher tous les gens qui ont bossé sur la question. A partir de là, on rentre dans un système qui est plus compliqué...

Philippe Méjean

Je vous interromps : qui pose la question ? Est-ce ce que vous disiez ce matin, c'est-à-dire l'auto-saisine ou... ?

Gérald Dulac

C'est les deux, ce sont les saisines et les auto-saisines. Le Conseil de Développement est quand même aux ordres du conseil d'agglomération ou du Pays parce qu'il a été mis en oeuvre par cette institution dans le cadre de la loi. Puis, il va se donner sa propre politique et son propre élément dans la saisine et dans l'auto-saisine. Dans le cadre de la saisine, on est aux ordres, dans le planning défini par telle procédure, je dis « aux ordres » même si le propos est peut-être trop dur. Ce n'est pas dangereux d'être aux ordres. Pour les auto-saisines, on se donne le droit de faire comme l'on veut mais il faut bien se mettre d'accord sur la question et auquel cas, je pense que ce n'est pas difficile pour un Conseil de Développement d'aller chercher qui du Conseil Général, qui du Préfet, etc. Je vous donne un petit exemple. Pour ceux qui connaissent Grenoble, le schéma directeur, en gros, a organisé la prospective à vingt ou dix ans, je ne me souviens plus très bien, de la région urbaine, en oubliant les trois massifs, la Chartreuse, le Vercors et Belledonne. Il y a au moins un des massifs qui est complètement pris en tenaille entre : c'est la Chartreuse. Au premier débat associé : on invite la Chartreuse pour nous expliquer ses problèmes où, en gros, c'était un problème de la sébile : « Vous qui dans la plaine êtes riches, donnez-nous un peu d'argent qui nous, en haut, sommes-là pour faire en sorte que le week-end, vous veniez vous promener chez nous. » Alors dans un premier temps, il faut démonter ce mécanisme et c'est de ma responsabilité de dire : « Arrêtez de tordre la sébile, c'est quoi le projet, de quoi va-t-on discuter ? » Ce qu'on va essayer de

faire, c'est assez unique, je ne connais pas encore le résultat. On va se mettre Conseil de Développement de l'agglomération grenobloise, de Chambéry, de Voiron. On va aller se réunir au sommet de la Chartreuse pour discuter avec les gens de la Chartreuse. Cela veut donc dire qu'il faut dépasser la question des élus parce que je peux vous dire que faire une agglomération un peu correcte de Grenoble, c'est-à-dire qu'avec le crolles 2 (silicium) la grosse usine y est mais cela ne fait pas partie de la Métro, tout le monde sait que c'est dedans, et là il y a de la bagarre d'élus, dans le Voironnais, dans le Grésivaudan, dans l'agglomération grenobloise pour ne pas en faire une seule région urbaine, or le problème est qu'ils sont en plein dans le logement, dans le déplacement... Je crois qu'on va avoir une responsabilité au niveau des Conseils de Développement qui sera de faire de la politique même pour les politiques. Comment va-t-on le mettre en place ? Soit, je le dis, comme là, brutalement et ce n'est pas très intelligent ; soit, on va le contourner avec, par exemple, cette histoire de Chartreuse.

Philippe Méjean

Si vous souhaitez intervenir, on peut ouvrir l'espace d'échange. Est-ce que vous avez des débuts d'expérience de mise en place de Conseil de Développement ? Est-ce que vous avez quelques premiers éléments d'information de référence ? N'hésitez à participer à l'échange.

Sur la question de la place des élus, ce matin, vous avez été très clairs : pas d'élus ; alors il est quand même intéressant de noter d'après l'enquête, sur cent soixante-quinze pays, on a 25% des membres du conseil qui sont des élus.

Emmanuel Perreau

Je vais quand même te répondre sur la place du technicien. Sur Aix-en-Provence, il y a eu ce débat. Nous, en tant qu'agence d'urbanisme, nous avons fait ce qu'on a appelé une *lettre de l'AUPA* aux élus, à qui voudra, c'était récupérable par n'importe qui. On y a bien indiqué les risques d'avoir un élu, on l'a dit clairement. Dans ce cas, la position du technicien est d'avoir une position professionnelle, de montrer le yin, le yang et de faire en sorte que l'élu soit en arbitrage. Il y a eu un fort débat de l'ensemble des élus de la communauté autour de cette fiche. On est venu nous consulter, c'était très rigolo : on voulait

qu'on prenne un parti ou un autre. On leur a dit :

-« Ben, non ce n'est pas notre problème. »

Par contre, et c'est ce que je soulevais tout à l'heure, on leur a dit :

- « Un jour ou l'autre, il faudra bien que vous discutiez avec Marseille, il faudra bien que vous discutiez avec le sud Lubéron, il faudra bien que vous discutiez avec St Maximin, il faudra bien que vous discutiez avec Salon, il faudra bien que vous discutiez avec le Bassin de Berre.

On nous a répondu :

-Pas trop s'en faut, d'un coup. »

Mais, ils n'ont pas mis d'élus, après un débat difficile qu'ils ont eu, entre eux. Ils ont souhaité intégrer, j'attends de voir le résultat définitif, une sommité, acceptée par tout le monde et qui pourra se promener dans toutes les intercommunalités, je trouve que ce n'est pas inintéressant.

Ce que l'on fait en ce moment, c'est de le vendre à nos autres collègues, de rencontrer les élus des autres agences, c'est le cas de C. Vallette, c'est le cas de J-C Gaudin. On leur revend la même sauce, c'est notre métier de professionnels, surtout en agence : on a un devoir d'harmonisation des politiques publiques, c'est le moment où jamais d'y aller. On n'est pas un bureau, j'insiste bien. Le rôle d'une agence est de faire cette démarche et de mettre à disposition un début de réflexion qui n'est pas forcément la bonne réflexion ou la vérité. C'est un outil technico-politique qui a le devoir de s'interroger sur les effets de telle ou telle chose sur un territoire en fonction des enjeux du territoire. Il n'y a pas d'élus dans le Conseil de Développement d'Aix.

Il y a eu, avant de le créer définitivement, une préfiguration, nous avons remis des dossiers, un diagnostic stratégique plutôt récurrent avec trois trucs : identité, attractivité et sélectivité. Dans le pays d'Aix, ils n'aiment pas, croyez-moi, "*sélectivité*" mais il n'empêche que le Conseil de Développement a commencé à travailler là-dessus. Ce qu'on a fait aussi en avance en tant qu'institution, c'est de mettre autour de la table, les deux agences, l'INSEE, la DDE et l'EPAREB pour secréter la mise à disposition de la connaissance sur ce territoire, on l'a appelée (j'aurais préféré qu'on l'appelle autrement) : « l'atlas de la AMM » (de l'Aire Métropolitaine Marseillaise.) Dans lequel on a, ensemble, fixé les virgules. Quand il n'y a plus eu de débat sur les virgules, et Dieu sait si on

les aime bien ici, on a pacifié, en gros, les institutions et on a rendu un document, qui n'est pas un Atlas, puisqu'il est déjà commenté par ces institutions techniques à qui on a osé demander une impertinence « très polie » qui était de commencer à déjà fixer des grandes questions. On a décidé que ce document était non seulement mis à la disposition de tout le monde mais qu'il était accessible à tous. On a fait en sorte qu'il soit vendu cent balles, et le travail a été fait sans somme supplémentaire, cela n'a pas été simple, vous imaginez ce que c'est. Il y a eu un assemblage de connaissances sur ce territoire très large, à l'échelle la plus large possible, c'est-à-dire qu'on a pris, comme l'INSEE nous l'avait proposé, son énorme territoire, qui est défini par déplacements, habitats, activités. Aujourd'hui, ce document devient prétexte pour que tous les élus, les institutions se rencontrent, se respectent, ne soient plus en concurrence, ou pas trop. C'est un prétexte à faire se rencontrer les élus à la sortie de chaque tome.

Au lieu de faire un gros catalogue, on en a fait trois tomes. C'est intéressant dans la démarche parce que cela correspond à la construction du système, ils s'en sont emparés, les citoyens compris. Le premier tome est sur les territoires, il nous permet de décliner ce qui risquait de nous arriver avec les trois lois puisque ce sont des territoires institutionnels, donc non neutres. Le deuxième tome sont les habitants et le troisième tome, ce sont les emplois. Et non pas comme on fait d'habitude : habitat, économie et puis développement. Maintenant le document est disponible et tous les bureaux d'étude l'auront, trois disquettes, trois cents balles la totale, ils pourront se débrouiller. Maintenant qu'on a un regard complet, que le débat politique se lance. Les Conseils de Développement vont chacun oeuvrer avec une base commune. Je rappellerai qu'il y a aussi le CRIGE qui participe, etc.

Philippe Méjean

Je ne comprends pas forcément tout, mais j'ai l'impression que tu développes une conception du Conseil de Développement comme organe expert.

Je reviens sur la question de la composition, on a passé notre journée à dire qu'il allait falloir agir autrement, pratiquer autrement, changer de point de vue, de façon de voir, se décaler, faire un pas de côté. La composition, elle me semble cruciale. S'il s'agit de retrouver, dans ce

Conseil, des gens qu'on trouve déjà partout, des gens qui ont déjà la parole, que ce soit dans des syndicats, des associations, des chambres consulaires, il me semble, et je me permets de m'engager dans le débat, que l'on ne va pas progresser d'un iota ou pas grandement. Est-ce qu'un des enjeux majeurs ce n'est pas d'ouvrir ces lieux à des gens qui ne sont pas dans le système de la parole, dans le système de l'échange social, des gens qu'on ne voit nul part, qui n'ont pas de lieux d'expression ? Ils sont des jeunes, des vieux, des étrangers, des gens qui sont un peu à la marge du système soit pour des raisons d'âge, soit pour des raisons d'origine culturelle différente, etc. Est-ce qu'il n'y a pas un enjeu massif à faire entrer dans ces Conseils, ces gens-là ? Est-ce que c'est possible ? Est-ce qu'on y arrive ? Avez-vous eu un débat là-dessus ?

Gérald Dulac

Bien sûr, on fait des fiches de présence, on sait qui vient, qui ne vient pas. Les personnes du groupe des trois cents qui viennent, viennent pratiquement à toutes les réunions, et ils portent une responsabilité dans leur présence parce qu'ils sont un peu élus et il faut qu'ils soient là.

Les personnalités qualifiées, soit elles viennent de manière parfaite, soit elles ne viennent pas du tout. Quand elles ne viennent pas du tout, c'est qu'il y a eu une erreur de casting, elles sont ailleurs, dans leur boulot, elles ne sont jamais à Grenoble.

Le collège des associations est présent à moitié. La moitié qui n'est pas très présente est celle qui développe des projets politiques très très précis et plutôt contre les majorités actuelles. Les syndicats se mobilisent très fortement dans le Conseil de Développement parce qu'ils ont compris l'intérêt des politiques territoriales, je trouve que c'est très nouveau. On a vu des débats extraordinaires entre élus et syndicats. Il y a eu un colloque de la CGT sur les services publics, la CFDT est très présente aussi. Auparavant les gens ne parlaient pas.

Ensuite, de manière plus compliquée, et cela rejoint votre remarque, le monde de l'entreprise n'est pas très très présent. Ils ont le sentiment que pourquoi est-ce qu'ils viendraient là puisqu'ils peuvent le faire de là où ils sont, surtout les consulaires.

Et la grande déception pour moi, c'est le monde public, le rectorat, le Proc., la CAF, la

présidence de toutes les universités, etc., qui ne vient pas.

Philippe Méjean

Les appareils de l'Etat. Mais a-t-on besoin d'avoir cette représentation des institutions ? Tout dépend de ce que l'on veut jouer.

Gérald Dulac

On sait que le conseil de la METRO va devoir ré-analyser cela. Je crois qu'il faut faire aussi attention de trouver des gens qui ont un bagage de travail collectif et un intérêt pour la chose publique. Parce que cela ne se fait pas en une minute. L'idée est d'ouvrir par les commissions, d'ouvrir sur les dossiers d'évaluation de politiques publiques et d'aller chercher des gens qui sont intéressés. On a vu sur l'histoire du vélo que je vous ai expliquée (le matin), il y a eu des tas de gens très intéressés. Après, sur les autres dossiers qu'on va lancer, il va y avoir d'autres gens. A nous de trouver les thèmes sur lesquels on va mobiliser la population.

Un des plus gros débats qui se passe en ce moment à Grenoble porte sur les personnes âgées, par exemple, vous connaissez les histoires de dépendance et ainsi de suite. Il y a une très forte mobilisation. Faut-il mettre une priorité sur l'un, sur l'autre, etc. ?

Une anonyme

Les Conseils de Développement sont encore en train de se mettre en place. Ils sont dans une phase de culture partagée entre les différents acteurs. Vous parliez des syndicats, c'est assez nouveau de voir des syndicats s'intéresser au territorial et c'était souvent une des questions. Je crois qu'il faut peut-être attendre un peu de temps pour qu'effectivement cette culture partagée se mette en place, avant de voir comment, et en même temps c'est ce qui m'intéresse, cette expertise à côté des élus se met en place.

Et deuxième chose, je trouve que ce sera peut-être là où ce sera vraiment intéressant : comment ces Conseils de Développement s'ouvrent sur le reste de la population ? On a eu l'expérience d'ateliers de travail urbain dans certaines communes qui fonctionnaient très très bien avec quelques personnes. C'était un peu l'arbre qui cachait la forêt, c'est-à-dire qu'on a eu d'une centaine de personnes qui drainaient de façon très intéressante une

culture partagée sur l'urbanisme et un partage des questions d'urbanisme sur la commune. Mais on s'est aperçu, après les élections municipales, que ces cent personnes ne partageaient pas avec le reste, elles créent une espèce d'opacité supplémentaire entre le citoyen et la décision publique. Je pense que c'est une des questions qu'il faudra aussi travailler sur les Conseils de Développement pour qu'ils ne soient pas des outils opaques aux autres.

Je voudrai ajouter un dernier point concernant cette expertise ou contre expertise, je ne sais pas trop comment l'appeler, que vous êtes en train de constituer en accueillant, en auditionnant des personnes du Conseil Général, des Parcs Naturels, etc. Est-ce que cette contre-expertise ne peut pas se faire aussi en auditionnant des gens complètement différents, autres que ceux issus du milieu institutionnel, d'associations travaillant sur l'exclusion, de squatters, etc. ? Je trouve qu'un des enjeux des Conseils de Développement est d'être à l'interface entre différents milieux et peut-être pas uniquement ouvert sur l'aspect constitution de la décision publique par le biais institutionnel. Mais en s'ouvrant sur d'autres acteurs qui pourraient être un peu à l'interface, même si ce n'est pas évident d'être à la fois, comme le disait Emmanuel Perreau, aide à la décision des élus et être en même temps, entre les citoyens et les élus, je ne suis pas sûre que l'on pourra faire les deux. La question se pose. Je pense qu'une des questions fondamentales, et je pense que ce serait intéressant que des chercheurs travaillent là-dessus dans un assez long terme, est en quoi les Conseils de Développement transforment la décision publique ? Où est-ce qu'ils se situent ? Où est-ce qu'ils vont se situer dans le processus de décision publique ? Est-ce que vous travaillez là-dessus ? Est-ce que la décision publique va se transformer grâce à votre travail ?

Philippe Méjean

Vaste question nécessitant effectivement un détour par des travaux de recherche importants. Il faut laisser le temps au temps aussi.

Avant de laisser la parole à Serge pour donner son avis sur ces différents points et conclure la journée, puisque je vois que les rangs s'éclaircissent assez tôt dans l'après-midi, est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Emmanuel Perreau

La question de fond que je suis en train de buriner dans tous les coins, c'est le rendre compte à qui ? Pour l'instant, les Conseils de Développement que j'ai vus ; le rendre compte.. Je ne sais pas.

Gérald Dulac

Les réunions sont publiques, les comptes rendus sont sur le web, ce qui a été très utile pour voir ce qui avait été dit. On a dit qu'on faisait chaque année une auto-mesure pour évaluer notre travail. Les élus ne sont pas dedans mais ils sont sans arrêt invités, on passe au bureau du conseil d'agglomération et les débats, il n'y en a eu qu'un pour le moment mais il a été extrêmement vif, on voit bien si on est dans le coup ou pas. Il n'y a pas d'instance suprême, on ne l'accepterait pas. Mais on essaye de se mettre dans une recherche de qualité, en étant en instabilité.

On est en train de travailler sur une notion de bourse au projet parce qu'on pense que les gens qui sont en exclusion, on ne pourra les rencontrer que comme ça, et on espère, par l'histoire de la composition, de dire qu'il y a quand même des têtes de réseau qui sont importantes dont il faut profiter même si elles sont parfois un peu pénibles...

Conclusion

Serge Depaquit

Très brièvement, je ne me sens pas parti pour faire des conclusions générales. En restant dans le débat à l'ADELS, on n'a pas fait de bilan des Conseils de Développement pour des raisons qu'on a en partie évoquées ici, parce que c'est en train de se faire, rien n'est clair. Simplement, il y a une grande diversité y compris de répartition géographique. Il y a des régions où c'est très avancé comme en Bretagne et il y en a d'autres où c'est un peu le désert.

Mon impression est qu'en général, c'est beaucoup moins ouvert et positif que ce que j'ai entendu ce matin. On est quand même souvent à deux réunions par an et souvent quand on voit des gens, on leur dit : « Surtout il faut que t'aïlles dans les groupes de travail parce que sinon autrement, cela ne va pas être folichon. » Cela pose une question de fond qui rejoint tout le débat politique qu'on a eu, c'est-à-dire comment est-ce qu'on comprend la démocratie ? Je ne vais pas répéter, je partage toutes les choses qui ont été dites. Je crois que le Conseil de Développement est important notamment pour une contribution à quelque chose auquel il faudrait parvenir : sortir de la logique de guichet et passer à la logique de projet, c'est tout à fait fondamental. Alors, ce n'est pas seulement le Conseil de Développement qui va résoudre un problème aussi lourd mais cela me paraît très important. Toujours en réagissant sur ce qui a été dit, y compris par ce qui a été dit au début par Philippe Méjean, j'aurais envie de vous signaler, si on veut faire de ces organismes, parce que discuter du projet c'est vraiment quand même de l'élaboration, il y a le problème des consensus, dissensus, on ne sait pas gérer cela dans notre société. Il existe des méthodologies, on a fait une expérience à la période où on élaborait la charte européenne des droits fondamentaux, il y a une étape qui consiste à savoir où sont les incompréhensions, le sens des mots qu'on utilise qui n'est pas le même pour chacun, et de façon à revenir sur ce qu'est la véritable divergence. Il y a peut-être quelqu'un que beaucoup connaissent qui travaille beaucoup là-dessus, je vous l'indique parce que je ne vais pas aller plus loin sur ce propos, c'est Patrick Viveret. Il a monté toute une réflexion, toute une méthodologie pour

justement traiter ces problèmes, qui deviennent de plus en plus importants et pas seulement dans les Conseils de Développement. C'est par exemple une question qui se pose aussi au sein d'Attac parce qu'on n'arrive pas à gérer les consensus, dissensus.

Au sujet de l'expertise, on est vraiment dans une culture française. Dans le monde anglo-saxon, c'est très différent. L'expertise est toujours pluraliste, contradictoire. Je ne veux pas rappeler non plus de vieux souvenirs mais les batailles qu'on a eu pour faire en sorte que les expertises soient pluralistes, or il n'y a pas vraiment, à mon avis, d'expertise et surtout de formation à la citoyenneté, si elles ne sont pas pluralistes.

Je me pose une question de fond qui va renvoyer au débat général, concernant les Conseils de Développement. Il y a le débat de la composition. Ce n'est pas une affaire simple parce qu'effectivement, pas n'importe qui vient. Si on veut faire du projet, il faut que les gens aient quelque chose à dire dessus sans qu'ils soient forcément des représentants d'institutions parce qu'on sait comme tout cela est totalement bloquant, il faut expérimenter. En même temps, on ne peut pas avoir un raisonnement auto-centré sur le Conseil de Développement. En reprenant ce que j'essayais de dire ce matin, la question que je me pose est : où est la société civile, au sens syndicat, par rapport à cela ? C'est une chose de mettre des gens issus d'associations dans les Conseils de Développement, cela en est une autre que ces gens-là n'y soient pas seulement parce qu'ils sont délégués et qu'ils ont une expérience de leur association mais qu'il existe, à côté, une société civile active sur les questions qui y sont débattues. J'évoquais ce matin Johannesburg, il y a quelque chose comme cela qui existe à l'échelle mondiale. Et le problème, à mon avis, qu'on aille de l'Agglomération à l'Europe, on n'a pas ça. Et c'est la question qui est posée devant nous, c'est pour cela que j'ai parlé de gouvernance démocratique parce qu'on ne construira pas ces formes de citoyenneté comme on a construit la citoyenneté. Je vais dire les choses telles que je les pense, je crois qu'on est en face d'une crise de tout ce qui est issu du jacobinisme et qu'on est obligé de penser autrement ces questions, qu'on ne peut pas se contenter de reproduire ce

qu'on a fait. On est dans du partage du pouvoir. Ce qui ne signifie pas déshabiller Pierre pour habiller Paul. Quand je dis cela, je sais qu'immédiatement l'élu va réagir. Je lui dis : « *Mais écoute, je ne crois pas que le pouvoir est un gâteau dont chacun prend une tranche, on ne va pas donner du pouvoir de l'élu, à l'association, c'est stupide, enfin, ce n'est même pas la peine d'en parler.* » Simplement, on essaye de créer, au lieu de faire de la géométrie à somme nulle, on fait de la géométrie à somme positive. Je dis à l'élu : « Si tu fais comme cela, ta légitimité, elle est non seulement confirmée mais elle est renforcée. » Parce que, et je ne vais pas revenir sur le vote, on est tous des républicains, mais je pense plus en des termes étroitement républicains : la légitimité est issue du vote, mais elle se construit, elle se confirme tous les jours et est donc une des formes de partage du pouvoir. Mais parce que le pouvoir c'est du processus qui donne du grain à moudre à la citoyenneté, il est structurant de la citoyenneté. Autrement, on est dans le clientélisme, dans la démocratie sondagiaire. On passe à côté des choses parce que le fossé s'approfondit. A mon avis, l'agglomération nous pose déjà clairement la question. Je le vois du point de vue des associations, elles ne sont pas aptes, la plupart, à parler de l'agglomération et je ne suis pas sûr que dans les syndicats ce soit toujours si simple, sans critiquer ce qui a été dit, quand on le voit, ce n'est pas évident. Je vous assure que, par exemple, au Brésil quand vous voyez ce que font les syndicats, pour des raisons historiques, parce qu'ils sortent, eux, carrément du local, qui n'ont pas de section

d'entreprise qui, par contre, est très mauvaise, ils s'occupent, je dirai presque, un peu trop de tout. Ils ont une ouverture sur la société civile incroyable ce qui n'est pas vraiment le cas des syndicats français, même s'il ne faut pas simplifier.

Je pense que le Conseil de Développement dans la mesure où il travaille du projet, il est en plein au cœur de cette affaire et il peut être un instrument. Mais cela veut dire qu'il faut repenser le débat public, il y a une commission nationale du débat public, je trouve qu'ils font ce qu'ils peuvent mais on hérite d'une culture qu'il faut complètement interroger. Il faut repenser ce que j'ai appelé des processus d'évaluation démocratique, c'est-à-dire des processus structurant de jugement public, justement pour être dans autre chose que l'opinion. Sans dire que mesurer l'opinion est sans intérêt. Mais on ne peut pas en rester là.

A mon avis, ce sont les questions qui sont devant nous, et je m'occupe autant de questions en développement durable dans le comité qui a préparé Johannesburg, je me suis beaucoup intéressé aux questions européennes. Fondamentalement, on est en face de ces problèmes, de ces difficultés qu'on ne sait pas forcément résoudre mais qui sont décisives pour l'avenir si l'on veut parler de citoyenneté.

Philippe Méjean

Encore merci à Serge Depaquit qui venait de Paris, à nos amis de Grenoble, qui sont venus, Sylvie, Gérald, Olivier, merci à tous.

Extraits de micro-trottoir (Projection vidéo)

par l'association Média 2

Dans la galerie marchande du Carrefour, au Merlan (Marseille)

Média 2

"- Vous êtes au courant des travaux qu'il va y avoir sur la L2 ?

Un jeune homme

- Ah non pas du tout, non.

Média 2

- Vous ne savez pas ce que c'est que la L2 ?

Le jeune homme

- Non.

Média 2

- Vous habitez le quartier ?

Le jeune homme

- Non, pas au Merlan, à Bellevue."

Média 2

"- Vous savez ce que c'est la L2 ?

Un autre jeune homme

- Non, justement, je compte bien le savoir en venant ici.

Média 2

- A votre avis, c'est important ?

L'autre jeune homme

- Ce doit être important, s'ils font des maquettes ici, c'est que ça doit être important quand même, pour informer les gens, oui."

Média 2

"- Il va y avoir beaucoup de travaux, ça ne risque pas de transformer votre quartier ?

Une jeune femme

- Tout dépend quel coin du quartier, je ne crains rien du tout pour l'endroit où j'habite.

Média 2

- Vous êtes pour une transformation du quartier, justement ?

La jeune femme

- Oui, parce que je pense qu'il n'y a pas assez d'infrastructures, ici. Les routes etc., ne sont pas très très sûres et il manque beaucoup de constructions. "

Média 2

- "Bonjour, excusez-nous, on peut vous poser quelques questions, s'il vous plaît ?

Une femme

- Qu'est-ce que vous voulez ?

Média 2

- C'est sur la L2.

La femme

- Je ne suis pas au courant, je voulais demander à la petite ce que ça représentait."

Média 2

"- Bonjour.

Un homme

- Bonjour jeune homme.

Média 2

- Que pensez-vous de la L2 ?

L'homme

- Je pense qu'elle tarde à venir, elle n'est pas encore finie la L2 ?

Média 2

- Elle n'a même pas encore commencé.

L'homme

- Non, mais je suis un petit peu au courant, c'est pour ça que je regarde un petit peu et je n'arrive pas trop à me situer sur le plan. Je pense que cette partie, c'est la L2, non ?

Média 2

- On n'arrive pas à s'orienter. C'est pas bien... Comment dire ? J'arrive même pas à voir là où on est là, vé. Là, par exemple. Là, moi je dis que c'est Corot mais il ne me croit pas lui."

(...)

Un homme

"- Etant de St Loup, je connais l'autre projet mais pas celui-là. Je pense que c'est bien détaillé et que ça peut apporter beaucoup pour notre centre commercial."

Un jeune homme

"- Ca peut aider pour les embouteillages et les problèmes de circulation, ce sera un peu plus fluide. Ca peut aider, ils ne vont pas la faire payer, non ?

Média 2

- Est-ce que vous pensez que votre avis sera pris en considération ?

Le jeune homme

- J'en sais rien, franchement je ne pense pas, ils n'ont pas attendu après nous pour le faire.

Média 2

- Vous habitez le quartier ?

Le jeune homme

- Aux Hirondelles.

Média 2

- Donc votre quartier va être transformé.

Le jeune homme

- Ouais.

Média 2

- En regardant les maquettes, est-ce que cela vous inspire, est-ce que vous trouvez ça beau ?

Le jeune homme

- Beau, ouais mais ça sert à rien du moment que ça va être dégradé tout ça. C'est beau ce qu'ils font mais avec les voyous qu'il y a ça va être dégradé parce que c'est trop luxe. Pour Marseille, c'est trop luxe."

Média 2

"- Qu'est-ce qui vous intéresse dans l'exposition ?

Une jeune femme

- Ben là, rien parce qu'on est en train de détruire encore le quartier, voilà.

Média 2

- Vous avez regardé l'expo ?

La jeune femme

- Oui.

Média 2

- Vous savez ce que c'est la L2 ?

La jeune femme

- Oui c'est éviter l'engorgement dans les quartiers, c'est pour éviter l'engorgement surtout de la ville et on a trouvé le quartier Nord pour encore dégorger les quartiers Sud. Voilà."

Média 2

"- Bonjour, vous vous appelez comment ?

Une jeune fille

- Nawelle

Média 2

- Vous êtes au courant des travaux de la L2 ?

La jeune fille

- A moitié.

Média 2

- Est-ce que vous pensez que votre avis sera pris en considération ?

La jeune fille

- Non.

Média 2

- Pourquoi ?

La jeune fille

- Parce qu'ils vont prendre l'avis d'une personne.

Média 2

- Laquelle ?

La jeune fille

- Si tout le monde s'y mettait oui, mais une personne, non."

(...)

Un homme

"- Ca fait des années que ça dure du côté de St Barnabé, déjà il y a eu des protestations de la population, on a réussi à faire en sorte que ce soit couvert mais tout ça on ne sait pas encore. On le saura quand ce sera fait, comme toujours.

Média 2

- Là-bas, la population du côté de St Barnabé, elle a été écoutée ?

L'homme

- Ben ils ont râlé, ils ont râlé, ils auraient été, semble-t-il, écoutés puisqu'ils ont fait une voie qui est couverte."

(...)

Média 2

"- Juste une question : t'y es au courant des travaux de la L2 ?

Un adolescent

- C'est quoi ça ?

Média 2

- T'y es pas au courant ?

L'adolescent

- Non.

Média 2

- Il va y avoir des travaux sur la L2, sur le boulevard Salvador Allende, tu sais où c'est ?

L'adolescent

- Non.

Média 2

- C'est le boulevard qui passe en dessous la voie rapide.

L'adolescent

- Ah là ! Ouais, ouais, ouais.

Média 2

- Est-ce que ça t'intéresserait de transformer cette route ?

L'adolescent

- C'est pareil.

Média 2

- Pour toi, c'est la même chose ?

L'adolescent

- Ouais.

Média 2

- Ouais ?

L'adolescent

- Oh, t'essayes de m'emboucaner !

Une jeune fille

- Quoi ?

L'adolescent

- Ils vont mettre des tramways.

La jeune fille

- Des tramways ? Ah ouais ! C'est chaud, y'a rien à dire, c'est chaud. C'est une bonne idée, une bonne initiative." (*rires*)

Un homme jeune

"- Ben je trouve que c'est intéressant que, dans un lieu comme Carrefour, on trouve une exposition qui a trait à la ville, c'est la première fois que je vois ça et c'est bien.

Média 2

- Un point d'information comme ça, c'est ça ?

L'homme jeune

- Je trouve ça très bien. Maintenant, je ne sais pas ce qu'en pensent les gens, mais moi, en tant qu'architecte, je trouve ça très bien."

Média 2

"- Qu'est-ce que vous en pensez ?

Un homme

- Ben, je suis tout à fait favorable, c'est bon que si on passe par la rocade comme ça il y aura moins de panique, on pourra mieux circuler.

Média 2

- Donc vous pensez qu'il sera très bénéfique pour les autoroutiers ?"

L'homme

- Oui pour les autoroutiers comme vous dites, ce sera très utile. C'est bien sûr, parce que dans Marseille ça circule très mal."

(...)

Un homme

"- Ben disons que pour faire des propositions, il faut avoir toutes les cartes en main, il faudrait suivre des réunions, savoir ce qu'il en est des projets, etc., etc. Dans l'état actuel des choses, je ne peux pas trop dire, il y a le problème de l'expropriation des terrains, je ne sais pas ce qui a été fait ou pas fait, pour pouvoir dire quelque chose, il faut pouvoir avoir toutes les informations en sa possession."

(...)

Un autre homme

"- Avantageux, oui et non. Il y aura toujours des problèmes de toutes façons, il y a le bruit qui sera toujours là ou alors si on le fait pas, ce sera moins facile à y aller jusqu'à Carrefour, mais bon. C'est toujours pareil, il y a toujours des bons côtés et des mauvais côtés quand on fait quelque chose."

Média 2

"- Vous habitez dans le quartier ?

Un groupe d'adolescentes

- Ouais.

Média 2

- Que pensez-vous de la L2 ?

Le groupe d'adolescentes

- Attends, on regarde d'abord, on l'a jamais vue. C'est quoi, c'est une route ou... ?

Média 2

- C'est une autoroute qui passe en dessous de Carrefour, ils vont la détruire et ils vont mettre de l'herbe à la place.

Adolescente 1

- Ah, pour le paysage. C'est bien. Pour moi c'est une bonne idée, un peu de paysage ; en plus, c'est plein d'accidents.

Adolescente 2

- Moi, je suis contre, c'est bien la route, il faut que les voitures passent. On s'en fout de l'herbe.

Média 2

- Ouais, mais c'est une aire de jeux pour les enfants, ils jouent au foot.

Adolescente 3

- C'est pas pareil.

Adolescente 1

- Non, moi je dis que c'est une bonne idée de détruire la route, il y a plein de routes de partout, il y a des autoroutes, il y a de tout. Un peu d'herbe, de paysages, il ne faut pas détruire la planète, la pollution : détruisez la route !

Adolescente 2

- Non. Ne détruisez pas la route !

Média 2

"- Regardez là, il y a Carrefour et là, ça passe en dessous, vous voyez ?

Adolescente 2

- Oui, on voit.

Média 2

- Après ils vont enlever tout ça et ils vont faire comme ça.

Adolescente 1

- Déjà, c'est trop beau et en plus comme ça, en plus, il y aura moins de voitures, moins de pollution.

Adolescente 2

- *En plus les voitures, elles comprennent pas quand on leur dit : « Ne conduisez pas pour la pollution. », il y a toujours plein de voitures, plein de voitures. Franchement, c'est mieux.*

Adolescente 1

- Ouais franchement c'est mieux, en plus ça va être...

Adolescente 2

- Moi je dis : à quoi ça sert ? Ca va être détruit par les jeunes, parce qu'on les connaît dans les quartiers, ils vont tout détruire.

Adolescente 1

- Oh, si tout le monde dit ça, il y aura plus de parcs.

Adolescente 2

- Ben ouais, ils vont mettre des trains et tout.

Média 2

- Le tramway, voilà c'est comme le bus.

Adolescente 1

- C'est une bonne idée.

Adolescente 2

- Ah ben ouais, on est tous contre la pollution, alors, c'est une bonne idée, franchement. Bon, finalement, je rejoins mes copines : bonne idée !

Le groupe

- Ah ! " (*approbation générale*)

Média 2

"- A votre avis, est-ce que ça va changer beaucoup de choses ?

Un jeune homme

- Ouais déjà, je pense tout le secteur, l'image du quartier déjà, je pense que ça va faire changer un peu les consciences. Mais déjà, comme il disait mon ami, il faut commencer à réhabiliter les quartiers environnants."

(...)

Une femme

"- Mes propositions à faire, c'est que les travaux commencent le plus tôt possible. Déjà parce que c'est bien beau les projets, depuis le temps qu'ils nous en parlent, mais il faudrait peut-être commencer à mettre un petit peu en oeuvre ce qui est marqué sur tous les panneaux."

Média 2

"- Est-ce que vous pensez que votre avis sera pris en considération ?

Un homme

- Oui bien sûr, surtout pour ceux qui travaillent et qui n'ont pas de moyens de transport, c'est bien.

Média 2

- Est-ce que vous pensez utiliser la L2, plus tard ?

L'homme

- Oui, plus tard, oui, parce que sa construction, je crois, c'est jusqu'à dix ans, je crois."

Une vieille dame

"- Ce sera bien mais il faut encore attendre jusqu'en 2010.

Média 2

- 2010, ça fait trop long pour vous ?

La vieille dame

- Ouais, un peu parce qu'on est âgé.

Média 2

- Et si vous aviez à faire des propositions par rapport à ces travaux, vous avez quoi comme propositions ?

La vieille dame

- On n'est pas architecte, alors je ne vois pas ce qu'on pourrait proposer."

Un jeune homme

"- Ca va un peu débloquer Marseille, j'espère. On va voir si on va le prendre. Comme le Prado-carénage, en deux ans ça a augmenté de dix francs pratiquement."

Média 2

"- Bonjour Monsieur, que pensez-vous de la L2 ?

Un vieil homme

- De la quoi ?

Média 2

- Que pensez-vous de la L2 ?

Le vieil homme

- De la ?

Média 2

- L2

Le vieil homme

- C'est un peu long, hein !"

Un homme

"- La L2, c'est l'échangeur, fin, la route principale ?

Média 2

- Oui.

L'homme

- Je trouve ça pratique mais bon, c'est les ronds-points qui sont au milieu qui sont un peu gênants."

Média 2

"- Vous êtes au courant des travaux qui vont se faire sur la L2 ?

Un jeune homme

- Non."

Média 2

"- Vous savez où c'est le boulevard Salvador Allende ?

Le jeune homme

- Pourquoi, ils vont le détruire ?"

Média 2

"- Bonjour Monsieur.

Un vieil homme

- Comment allez-vous ?

Média 2

- Très bien et vous ?

Le vieil homme

- Moi, je vais bien aussi.

Média 2

- Vous êtes au courant des travaux qui vont se faire sur Salvador Allende ?

Le vieil homme

- Non.

Média 2

- Vous voyez la voie rapide qu'il y a en dessous de Carrefour le Merlan ?

Le vieil homme

- Oui.

Média 2

- Ils vont la transformer.

Le vieil homme

- Ah, c'est bien. "

(...)

Dans une association de quartier

Un homme

"- Au niveau des travaux, il faudrait beaucoup impliquer, c'est-à-dire embaucher les jeunes du quartier, la population, les habitants directement concernés par ces travaux, il faudrait les impliquer, les faire travailler, ce serait un point très très positif."

(...)

Un autre homme

"- Moi, j'ai un souhait, une demande, c'est que le résultat soit fiable aux images et aux schémas qui nous ont été montrés. "

(...)

Média 2

"- Si vous aviez vraiment une demande à faire dans le quartier, ce serait quoi ?

Une femme

- La demande ce serait que tous les gens participent vraiment à ce projet pour qu'il soit accepté, pour qu'il soit approprié par tout le monde, que tous les jeunes qui cherchent du travail participent aussi à la réalisation de ce projet et que ça se construise ensemble, pas des bulldozers, des gens, des hommes à cravate qui vont venir avec leur téléphone, avec leur fric, en mettre plein la vue comme d'habitude. Là, je suis un peu méchante, je suis un peu dure. "

Projet de la L2



L2 Marseille – construction et concertation de la liaison autoroute souterraine
 In : <http://www.l2marseille.com/carte/imagcarte/carte1.html>

Liste des participants

Baby Benoît, étudiant, Institut d'Aménagement Régional (IAR)
Barral Philippe, étudiant, IAR
Bartholomot Jean-Paul, chargé de mission, Conseil Régional PACA, Marseille
Balizet Boris, Var Habitat, La Valette du Var
Barnezet Sylvie, agence d'urbanisme de la région grenobloise
Barton, ARDL, Aix-en-Provence
Beau Jean-Philippe, urbaniste de l'Etat, MIGT 11, Marseille
Belliard Christine, CAUE 13, Marseille
Benazed Clothilde, AUPA, Aix-en-Provence
Benoist, étudiante, IAR
Ber Annie, GIP Centre de Ressources Politique de la Ville, Marseille
Berger Virginie, étudiante, IAR
Berthezene Geneviève, Direction de la politique de la ville, Aix-en-Provence
Bertrand Jérôme, GPV Marseille
Biaggoni Vincent, association Arènes, Marseille
Bielicki Laurent, ARDL, Aix-en-Provence
Boileau Jean-Marc, ENTE, Aix les Milles
Brehant Stéphane, Mairie de Draguignan
Bres Catherine, chargée de communication, DRE PACA, Marseille
Cabrier Christian, CIFP, Aix-en-Provence
Candillier Camille, étudiante IAR
Casanova Cisse Stéphanie, association FRF, La Roque d'Anthéron
Cerdan Pierre, développement social, Mairie de Martigues
Ceruti Jean-François, chef de projet, DSU Port de Bouc
Chazal Guillaume, AUPA, Aix-en-Provence
Cezanne bert Pierrick, association CESSA, Marseille
Cheval Véronique, Habitat Marseille Provence, Marseille
Colin Martine, promoteur emploi, Pôle 13, Marseille
Comte Philippe, chef de projet, SEM Draguignan
Cordier Philippe, SGAR PACA, Marseille
Cremer Pascal, directeur, SA HLM Phocéenne d'habitat, Marseille
Darietto Fabrice, chef de projet, DSU Marseille la Rose Malpassé
Dasilva Patricia, AUPA, Aix-en-Provence
Decker Carina, Conseil Régional PACA, Marseille
Decoin Hervé, DRE PACA, Marseille
De Leusse Christian, chargé de mission, Conseil Régional PACA, Marseille
Deniau Dominique, chargé de mission, GPV Marseille
Depaquit Serge, Président délégué, ADELS, Paris
Dieudonné Philippe, chargé d'étude, CETE Méditerranée, Aix les Milles
Dulac Gérard, Conseil de Développement, Grenoble
Dusoewoir Valérie, DDE Les Pennes Mirabeau
Fabiani Louise, crédits études et suivi des contrats de ville, DRE PACA, Marseille
Fiore François, DDE La Ciotat Aubagne, La Ciotat
Fourrest Alain, consultant, B. E. Gestion Urbaine, Marseille
Gaudibert Laure, agent de développement social, association université du citoyen, Marseille
Guerrine Cathie, DRE PACA, Marseille
Guillon Michel, consultant, B. E. ARTEC, Marseille
Ginouves Dominique, chef de projet, DSU Marseille Littoral
Gourdol Michel, consultant, CREPAH Méditerranée, Marseille
Grillot Danièle, chargée de mission, Conseil Régional PACA, Marseille
Guers Pascal, monteur opérateur, Mairie de Salon de Provence
Henckel Sandrine, chargée de mission DEAT, Conseil Régional PACA, Marseille
Hennenfent Alain, ingénierie sociale et urbaine, B. E. Girais delta, Arles
Holzer, étudiant, IAR
Iabrazzo, ADS, mission ville, Aix-en-Provence
Jouve Benjamin, Var Habitat, La Vallette du Var
Kaczmarek Jean, GPV, La Seyne sur Mer

Kuss, étudiant, IAR
 Lacaze Jean-Pierre, Conseil Régional, PACA, Marseille
 Lamarle Catherine, conseillère en habitat, GPV, La Seyne sur Mer
 Laur Frédérique, étudiante, faculté sciences économiques de Luminy, Marseille
 Lebas Pierre
 Lebeau Laure-Hélène, étudiante, IAR
 Lienhart Dominique, directeur du service habitat, Caisse des dépôts et consignations, Marseille
 Lingois diot Magalie, Ville de Miramas
 Lucas Julie, étudiante, IAR
 Marcaggi Jocelyne, Aix association, Aix-en-Provence
 Marcelliac Jérôme, DDE Les Pennes Mirabeau
 Medoukali Myriam, Aix association, Aix-en-Provence
Méjean Philippe, professeur d'université, IAR
 Milvaux Aude, étudiante, IAR
 Montagon Annie, DRE PACA
 Moreau Véronique, association FRF, La Roque d'Anthéron
 Olive Carine, association consommation logement cadre de vie du Var (CLCV), Toulon
 Oussalah Sabrina, association CLCV du Var, Toulon
 Pace Nathalie, ADS, mission ville, Aix-en-Provence
Parisis Jean-Louis, enseignant sociologue, école d'architecture de Luminy, Marseille
 Pechon Corinne, Mairie de Martigues
 Pellerin Séverine, étudiante, IAR
Perreau Emmanuel, directeur d'étude, AUPA, Aix-en-Provence
 Perrier Christine, Mairie de Salon de Provence
 Perrot Jean-Marie, PACT ARIM 83, Toulon
 Picon Jean, AUPA, Aix-en-Provence
 Pivot Bénédicte, comité départemental de développement durable, Aix association
 Pourcel Patricia, Var habitat, La Valette du Var
 Quirin Céline, étudiante, IAR
 Ramu Nathalie, chargée de mission en aménagement du territoire, Conseil Régional PACA, Marseille
 Remard Violène, service pénitentiaire d'insertion et de probation
 Remorini Sophie, DRE PACA, Marseille
Renaud Olivier, CU METRO, Grenoble
 Ribero sarran Nadine, DSU Marseille Nord Littoral
 Rivet Sylvain, DRE PACA, Marseille
 Rodière Marie, étudiante stagiaire, DRE PACA, Marseille
 Rossi Henri, consultant habitat, Conseil Régional PACA, Marseille
 Roussile Sonia, chargée de mission, CAUE 13, Marseille
 Salle Mignot Séverine, chargée de mission, Direction du développement solidaire, Port de Bouc
 Saurel Dominique, chargée d'étude, Mairie de Draguignan
 Sautel Roger, Conseil Régional PACA, Marseille
 Sourice Bernard, chef de projet, Mairie de Manosque
 Souville Anne, B. E. Lieux dits, Marseille
 Talbourdeau Annelise, consultante, B. E. Chorus, Marseille
 Tassy Françoise, Conseil Général du Var
 Testa Jean-Pierre, architecte enseignant, ENTE, Aix les Milles
 Thouret Christelle, étudiante, faculté sciences économiques de Luminy, Marseille
 Tourre Darcourt Martine, Montpellier agglomération, direction de l'aménagement, Montpellier
 Van der heyden , Mairie de Salon de Provence
 Vasselier Philippe, association FRF, La Roque d'Anthéron
 Veyssyre Jacqueline, consultant, B. E. Athes, Venelles
 Victoria Céline, consommation logement et cadre de vie Pays d'Arles
 Vigan Maud, étudiante, IAR
 Ville Véronique, association FRF, La Roque d'Anthéron
 Wantiez Marie-José, CETE Méditerranée, Aix les Milles
 Zapata Xavier, étudiant, IAR

Liste des documents joints au dossier d'accueil

- Références bibliographiques (13 titres)
- Références réglementaires
- Extrait de la Loi n°2002-276 du 27.02.2002 relative à la démocratie de proximité (12p.)

Articles de presse :

- «Conseils de développement, vers un outil de démocratie locale», Sabrina Costanzo, Territoires n°430, septembre 2002
- «La convention d'Aarhus, convention pour l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement», YLF, expert concertation, 6 mars 2001
- «Démocratie de proximité, l'intercommunalité n'aura finalement pas été oubliée», Paul-Marie Acremand, mars 2002
- «De quoi se mêlent les urbanistes, histoire du jeu 2koismelthon», Territoires impertinents, 2002
- «L'essentiel de la concertation continu, loi SRU», Emmanuel Perreau, article pour Territoires
- «L'expertise peut-elle être démocratique ?», Pierre Lascoumes, le Monde des Débats, novembre 1999
- «Forum : la place des habitants dans les grands projets : Concevoir des outils de concertation adaptés», Alexia Mattern et Céline Braillon (p.17-18), «Atelier n°2 : les échelles de la participation, la participation ne doit pas s'enfermer dans le local», Anne Teyssier (p.25-28), Territoires, mai 2002
- «Grenoble 2020, prenez vos correspondances pour l'avenir», supplément hors série au Métroscope n°17
- «Les habitants, acteurs de la réhabilitation», in la réhabilitation urbaine, sélection bibliographique §5.1. Concertation, participation, citoyenneté in site : <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/>
- «Journal de la L2», DDE des Bouches du Rhône, septembre 2002
- Territoires n°424, p. 21 à 42, janvier 2002
- «Trois grands thèmes, neuf ateliers», site www.adels.org, 23 mars 2002

Ces documents sont consultables au centre de documentation du CRPV.